
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Manifestation Black Lives Matter du 7 juin à Bruxelles : Mouvement social antiraciste ou nouveau mouvement émotionnel ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Tambashe Kattako, Christelle

Promoteur(s) : Jamin, Jerome

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/15157>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Département de Science Politique

Manifestation *Black Lives Matter* du 7 juin à Bruxelles :
Mouvement social antiraciste ou nouveau mouvement
émotionnel ?

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de Master en sciences politiques à
finalité spécialisée en Relations Internationales

Nelly Tambashe Kattako

Année académique 2021-2022

Membres du jury :

Pr. Jérôme Jamin, promoteur

Pr. Bob Kabamba et Pr. Marc Poncelet, lecteurs

Remerciements

Un travail de fin d'études n'est pas une tâche individuelle mais le fruit d'un effort collectif. C'est pourquoi je tiens à remercier, sans exhaustivité, une partie des personnes m'ayant prêté assistance dans cette entreprise que ce soit par leurs conseils, leurs relectures, leur apport à ma réflexion, leurs encouragements ou leur soutien.

Merci en premier lieu aux membres de mon jury, le Professeur Marc Poncelet et le Professeur Bob Kabamba, d'avoir pris le temps de me lire et de me conseiller.

; À mon promoteur, le Professeur Jérôme Jamin pour sa patience et ses conseils ainsi que pour avoir organisé ce voyage didactique à Berlin en 2016 qui m'a permis de rencontrer quelques-unes des personnes qui me sont le plus chères aujourd'hui.

; Au jardin de fleurs que constitue l'ensemble des personnes que j'ai interviewées, d'avoir accepté de m'offrir une heure de leur temps pour me donner le matériau nécessaire à l'analyse de ce mémoire.

; À mes amis : Archi, Damien, Emma, Fanny, Mauranne, Shannon pour leur amitié, leur soutien sans faille, leurs relectures et toute la joie qu'ils procurent à ma vie.

; À l'Église Protestante Évangélique de Louvain-la-Neuve pour ses prières et son indulgence envers moi pendant les deux années qui ont conduit à la rédaction de ce mémoire.

; À Sroob, ma sœur d'arme, ma compagne de route, qui m'écoute conférer sans filtre et sans fil rouge depuis plus de 13 ans. Nos conversations n'ont eu de cesse de stimuler ma réflexion.

; À Annaëlle dont l'amitié m'est plus chère que ce que les mots ne pourraient exprimer.

; À Maëlle qui prend soin de moi depuis 15 ans et est toujours de mon côté.

; À ma sœur Godelive. Je t'ai vue changer à la suite de la mort de George Floyd, prendre conscience de ta négritude et des conséquences possibles qu'elle pouvait avoir sur toi, sur notre frère, ainsi que sur toutes les personnes de notre entourage qui lui ressemblent. Je n'ai pas su comment réagir à cette injustice à l'époque, mais ce mémoire est mon témoignage que je ne suis pas restée insensible à ta peine, ta colère et ton agonie. Ce mémoire est ma manière de te dire que je l'ai vue et je l'ai partagée.

; Enfin, à ma Maman, ce modèle de résilience et de courage, sans qui je ne serais pas là où j'en suis. Maman, tu n'auras jamais fait d'études supérieures mais tu as sacrifié toute ta vie

pour me donner la chance d'en faire dans les conditions les plus favorables que notre situation pouvait permettre. Ce mémoire, est autant le tien que le mien. C'est pourquoi je te le dédie.

« Ma négritude n'est pas une pierre, sa surdit  ru e

Contre la clameur du jour

Ma n gritude n'est pas une taie d'eau morte sur l' il mort de la terre

Ma n gritude n'est ni une tour ni une cath drale

Elle plonge dans la chair rouge du sol

Elle plonge dans la chair ardente du ciel

Elle troue l'accablement opaque de sa droite patience. »

Aim  C saire, Cahier d'un retour au pays natal, 1939.

Racism isn't getting worse,

It's getting filmed.

Will Smith, 2016.

Introduction

Pourquoi des individus se sont-ils mobilisés à Bruxelles pour la mort de George Floyd aux États-Unis ?

Le meurtre de George Floyd a relancé une conversation récurrente au sein de la société américaine sur les bavures et violences, policières ou non, à l'encontre d'hommes et de femmes noirs. C'est dans ce contexte qu'est né, en 2013, le mouvement « Black Lives Matter », que l'on pourrait traduire par « les vies noires comptent ». À la suite de cette mort, ce slogan a été récupéré partout dans le monde lors de manifestations antiracistes, particulièrement envers les personnes noires, tantôt par solidarité, tantôt comme tremplin pour des revendications au niveau national. En Belgique, ces événements sont concomitants à un débat sur la contextualisation ou la destitution des statues de Léopold II, alors que le Congo, ancienne colonie belge s'apprête à fêter ses 60 ans d'indépendance. Plusieurs vidéos, l'une d'un contrôleur de train demandant à un passager de « retourner à Kinshasa » s'il n'est pas content des règles en vigueur¹ en Belgique, l'autre dénonçant la hausse des violences policières durant le confinement², l'autre encore demandant la justice pour des jeunes décédés des mains de la police alors même que des jugements – insatisfaisant selon ces personnes – ont déjà été rendus³, semblent proliférer. Ce qui peut laisser à penser que la résolution des questions raciales et racistes n'est pas seulement un défi pour la société américaine. C'est dans ce climat social que les manifestations antiracistes du 7 juin 2020 ont eu lieu à Bruxelles.

Cette étude souhaite déterminer si les personnes se sont mobilisées le 7 juin à Bruxelles en solidarité avec le sort de George Floyd et n'avaient vocation qu'à exprimer leur effroi envers les conditions de sa mort qu'une fois, à l'image des nouveaux mouvements émotionnels ou si, au contraire, cette manifestation s'inscrivait dans un mouvement social antiraciste qui a vocation à s'inscrire dans la durée et provoquer un changement social.

La réponse à cette question s'opère en quatre temps. Une première partie théorique s'attelle à la définition des concepts de mouvements sociaux, de nouveaux mouvements émotionnels ainsi que d'intersectionnalité. Ensuite, la manifestation étudiée dans ce travail s'appuyant sur

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=149XqLKW9bE> consulté le 31 décembre 2020

² <https://www.lalibre.be/belgique/societe/ils-me-plaquent-au-sol-j-ai-un-genou-sur-la-tete-les-violences-policieres-se-sont-elles-accentuees-pendant-le-confinement-5ee788087b50a66a59781e5e> consulté le 31 décembre 2020.

³ Notamment le cas d'Adil, jeune anderlechtois décédé dans une course-poursuite avec la police : <https://www.lalibre.be/belgique/societe/ils-me-plaquent-au-sol-j-ai-un-genou-sur-la-tete-les-violences-policieres-se-sont-elles-accentuees-pendant-le-confinement-5ee788087b50a66a59781e5e> consulté le 31 décembre 2020.

le slogan repris *Black Lives Matter* né aux États-Unis, une seconde partie présente ce mouvement et en détermine l'originalité. Troisièmement, afin de ne pas donner l'impression, à tort, que la mobilisation des personnes afro-descendantes est née il y a deux ans en Belgique, une section dresse un bref historique de l'antiracisme en Belgique. Enfin, la dernière partie de ce mémoire analyse la manifestation du 7 juin 2020 en lui appliquant les définitions succinctes de nouveau mouvement émotionnel, puis de mouvement social. Afin de déterminer dans quel type de mouvement elle s'est inscrite.

I. Cadre théorique

Ce travail de fin d'études a vocation à répondre à la question suivante : Pourquoi des individus se sont-ils mobilisés à Bruxelles pour la mort de George Floyd aux États-Unis ? Cette problématique cherche à comprendre pourquoi des personnes se sont mobilisées pour une mort qui s'inscrit dans un fait social tristement récurrent outre-Atlantique. Le cœur de ce travail de fin d'études est donc de déterminer si la mobilisation du 7 juin 2020 était purement centrée sur une commémoration de la victime ou si, comme les marches blanches consécutives à l'affaire Dutroux, cet événement tragique a été utilisé comme un catalyseur pour mettre en lumière différentes

La présente section de ce travail se propose de définir les différents outils théoriques utilisés pour y répondre.

1. Les mouvements sociaux

Définir les mouvements sociaux n'est pas une tâche aisée tant le terme est équivoque (Diani, 1992; Fillieule, De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ?, 2009; Neveu É. , 2019), aussi bien dans le sens commun que parmi les théoriciens des mouvements sociaux. Il convient dès lors, avant même de pouvoir se questionner sur les raisons de la mobilisation ou sur les mécanismes qui la rendent possible, de définir ce qui est entendu, dans le cadre de ce travail, par « mouvements sociaux ». L'absence de consensus entourant cette définition oblige souvent le chercheur à favoriser une définition du phénomène en fonction de l'aspect considéré. Mario Diani (1992) a toutefois tâché de synthétiser ces considérations en définissant les mouvements sociaux comme étant des « réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations, impliqués dans des conflits culturels, sur base d'identités collectives partagées » (Diani, 1992, p. 1; della Porta & Diani, 2020, p. 21).

Cette définition comporte trois éléments qui permettent de distinguer le mouvement social des autres formes d'action collective. L'action collective décrit la situation d'individus partageant leurs ressources à la recherche de biens collectifs tels que la consommation non-compétitive (della Porta & Diani, 2020, p. 19).

1.1 Les réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations

Tout d'abord, des *réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations*. Parler des mouvements sociaux comme d'acteurs homogènes serait une grave erreur. En effet, le mouvement social suppose une interconnexion entre différents acteurs au sein de réseaux denses et informels. En ce sens, le mouvement social se distingue des partis politiques, des syndicats et des groupes de pression, dans lesquels l'action collective s'opère et est coordonnée principalement au sein d'une seule organisation (della Porta & Diani, 2020). Ceci implique, selon cette définition, l'engagement d'acteurs, à la fois organisés *et* individuels, parfois avec des motivations différentes, dans des échanges soutenus de ressources afin d'atteindre des objectifs communs, tout en maintenant leur autonomie et leur indépendance. Il ne peut y avoir de monopole de l'action collective dans le chef d'un seul acteur organisé dans la mesure où aucun acteur ne peut prétendre représenter un mouvement dans son entièreté. De plus, il est capital que des individus aient le sentiment de pouvoir s'impliquer dans une entreprise collective sans pour autant devoir appartenir à une organisation particulière (della Porta & Diani, 2020).

1.2 L'implication dans des conflits culturels

Ensuite, ces acteurs sont *impliqués dans des conflits culturels*. Comme le rappelle Erik Neveu (2019), les mouvements sociaux sont des mouvements « contre ». Ils se distinguent en ce point de la marche blanche, des mutuelles, des coalitions d'associations caritatives et autres mouvements solidaires « sans adversaires » qui ont vocation à apporter eux-mêmes les solutions à leurs problèmes et revendications (Neveu É. , 2019; della Porta & Diani, 2020). En effet, « c'est par une relation conflictuelle avec un adversaire que le mouvement social se construit » (Touraine, 1978). Ces conflits, qu'ils soient politiques ou sociaux, visent la promotion du ou l'opposition au changement social. Ici, le conflit renvoie non pas à une guerre entre deux *ennemis* cherchant à se détruire mais bien à deux mouvements luttant pour des valeurs, des questions et des orientations culturelles *communes* (Touraine, 1978; Pleyers, 2010). Le conflit doit, de ce fait, être compris comme « une relation d'opposition entre des acteurs qui cherchent à contrôler le même enjeu - qu'il s'agisse du pouvoir politique, économique ou culturel - et qui, ce faisant, formulent des revendications négatives les uns envers les autres - c'est-à-dire des demandes qui, si elles étaient réalisées, nuiraient aux intérêts des autres acteurs » (Touraine, 1978 cité dans della Porta & Diani, 2020, p. 21). Ce faisant, c'est, entre autres, l'identification d'un adversaire en des termes politiques et sociaux clairs qui confère à un phénomène d'action collective la qualité de mouvement social. En

cela, les mouvements sociaux se distinguent aussi des mouvements religieux, par exemple. En effet, bien que ceux-ci identifient bel et bien un adversaire à combattre, tel que le « mal intérieur » par exemple, ils n'imputent toutefois pas la responsabilité de la situation qu'ils cherchent à changer sur un acteur social en particulier (della Porta & Diani, 2020). Ce serait donc le rôle du chercheur qui étudie les mouvements sociaux d'identifier les différents mécanismes sociaux en présence dans une action collective donnée afin d'étudier la manière dont ces acteurs interagissent les uns avec les autres.

1.3 Les identités collectives partagées

Enfin, l'implication dans ces conflits culturels se fait *sur base d'identités collectives partagées*.

Pour pouvoir parler d'un mouvement social, il ne suffit pas d'avoir une série de campagnes spécifiques ou de manifestations. En effet, selon la définition retenue, le mouvement social n'existe qu'à condition que l'on observe le développement d'une identité collective (Diani, 1992; della Porta & Diani, 2020). L'identité collective est un « processus par lequel des acteurs sociaux se reconnaissent, et sont reconnus par d'autres acteurs, comme faisant partie de collectivités plus larges et développent un attachement émotionnel envers elles » (della Porta & Diani, 2020, p. 92). Ces auteurs précisent que ces collectivités ne doivent pas seulement être entendues sur base d'une organisation en particulier ou de considérations sociologiques telles que le sexe, l'ethnicité, la classe sociales ou encore l'orientation sexuelle. Elles peuvent aussi renvoyer à des valeurs, des idées ou des modes de vie partagés. Cela dit, s'il est vrai que la capacité des acteurs à se définir eux-mêmes, ainsi que les autres et les enjeux de leurs relations mutuelles (Touraine, 1981) est un prérequis de l'action, il ne faut pas voir l'identité comme une donnée immuable préexistante à l'action. L'action peut, en réalité, renforcer ou affaiblir certains sentiments d'appartenance. C'est en cela que l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, est un processus, parce qu'elle n'est jamais figée dans le temps. Elle est en constante mutation et en redéfinition (della Porta & Diani, 2020). Cela témoigne de la difficulté, dès son origine, d'utiliser le concept d'« identité ». Il lui est reproché de manquer de clarté, notamment en raison de son aspect multiple et contingent (Brubaker, 2000).

Pour Neveu (2019), le militantisme constitue « une forme d'institution de réassurance permanente d'une identité valorisante car liée à une cause vécue comme transcendant la biographie individuelle » (p. 78). En 1994, Hunt et Benford ont démontré comment des militants pacifistes texans utilisent leurs récits personnels (*identity talks*) pour se créer une identité commune par la conversation de leurs expériences quotidiennes sous le langage de la

cause qui les unissaient. Le lien entre l'individuel et le collectif du mouvement se faisait sous le mode du « *personal is political* » (Neveu, 2019).

Il est légitime, à ce stade, de se demander de quelle manière l'action est productrice d'identité. Tout d'abord, l'action, en identifiant qui sont les acteurs engagés dans un conflit, permet d'en définir les contours. Comme énoncé préalablement, l'émergence d'une action collective est tributaire de la création d'un « nous », d'une identité commune qui se caractérise par des traits communs et des solidarités spécifiques. Il s'agit de la définition positive de la construction identitaire puisqu'elle détermine qui appartient au groupe. De la même manière, comme le démontre la nécessité d'un conflit culturel entre les acteurs dans la définition retenue du mouvement social, l'identification des « autres », ceux qui ne font pas partie de ce « nous » est tout aussi importante. Ainsi, dans sa définition négative, la construction identitaire identifie non seulement ceux qui ne font pas partie du groupe mais aussi ceux qui s'y opposent ouvertement et activement. En ce sens, un parallèle peut être fait entre le processus de construction identitaire d'un mouvement et une pièce de théâtre dans la mesure où « l'identité d'un mouvement ne peut exister sans l'identification des protagonistes, antagonistes et spectateurs » (della Porta & Diani, 2020, p. 95).

Ensuite, la production identitaire permet l'émergence de nouveaux réseaux de relations de confiance entre les acteurs du mouvement. Cela renvoie à la première partie de la définition du mouvement social. Ces relations représentent de réelles opportunités pour le mouvement parce qu'elles permettent de pallier la rareté des ressources organisationnelles. Della Porta et Diani (2020) expliquent de quelle manière dans leur introduction aux mouvements sociaux : Premièrement, ces réseaux interpersonnels permettent la circulation plus rapide des informations. Ensuite, la confiance naissante entre les personnes qui s'identifient à une cause politique ou culturelle commune leur permet d'appréhender les risques et les coûts de la répression avec plus d'efficacité. Enfin, le fait de s'identifier et d'être identifié par les autres comme appartenant à un mouvement fait naître un sentiment de solidarité entre des personnes qui n'auraient pas été en contact dans d'autres circonstances. Ces sentiments d'appartenance et solidarités rendent possible la coopération entre ces individus.

Une des implications de la muabilité de l'identité est que le sentiment d'appartenance à une collectivité est lui-même fluide. De ce fait, les groupes et les individus qui prennent part aux mouvements sociaux ont souvent une multiplicité d'identité, plutôt qu'une identité unique. Cela signifie d'une part qu'il est possible de s'identifier à un mouvement sans partager une vision du monde cohérente et d'autre part qu'on peut ressentir la même allégeance envers

d'autres groupes. En cela, le mouvement social se distingue de la secte qui attend de ses « fidèles » un engagement exclusif (Neveu, 2019 ; della Porta & Diani, 2020). Bien qu'il soit possible qu'une identité dominante intègre les autres dans un modèle hiérarchique tel que celui des cercles concentriques chez (Simmel, 1955) – qui rejoindrait la notion de pilariation que l'on retrouve à la base de l'organisation de la vie sociale belge, plusieurs chercheurs pointent plus vers une structure polycentrique plutôt que structurelle. En d'autres termes, l'identité peut être vue comme « Un réseau de rôles qui se chevauchent sur la base d'affiliations génériques » (Light, 2015 dans della Porta & Diani, 2020, p. 99), ce qui rejoint le concept d'intersectionnalité dans les identités des mouvements qui est défini en infra.

2. La marche blanche et les nouveaux mouvements émotionnels

Depuis près de 30 ans, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle forme de mobilisations qualifiées de « nouveaux mouvements émotionnels » par les uns (Walgrave, 1998 ; Walgrave & Rihoux, 2000) et de « mouvements sans adversaires » par les autres (Juhem, 2001 cité dans Neveu, 2019). Ces derniers seraient nés de la vague de mobilisations dites « blanches » que la Belgique a connue entre 1996 et 1998 à la suite de l'affaire Dutroux. Les mêmes codes sont ainsi repris à la suite des attentats de Charlie Hebdo, ainsi que dans bon nombre de soulèvements antiracistes. C'est la raison pour laquelle cette section se propose d'étudier la « marche blanche » afin de déterminer en quoi elle représente un cas d'école pour comprendre l'émergence de nouveaux mouvements émotionnels.

Comme susmentionné, la marche blanche est née au milieu des années 1990 alors que la Belgique était secouée par l'affaire Dutroux. Cette série de mobilisations a surpris les analystes parce qu'ils n'auraient jamais pu en prédire l'ampleur. La marche blanche représentait une toute nouvelle forme de mobilisation à bien des égards. Premièrement, elle se démarque en raison de sa base sociale hétéroclite. Encore aujourd'hui, elle est décrite comme l'un des plus grands rassemblements de masse que la Belgique n'ait jamais connus (Rihoux, Walgrave, & Frogner, 2020). Toutes les strates de la population belge y ont pris part, même celles que l'on n'a pas l'habitude de voir se mobiliser d'ordinaire. Un autre fait surprenant est que la marche blanche a reposé sur un objet de mobilisation imprécis. La sociologie des mouvements sociaux a pourtant souligné à plusieurs reprises que pour qu'une mobilisation sociale de grande envergure puisse avoir lieu, il est primordial d'en définir l'enjeu en posant clairement le problème. Enfin, la marche blanche se démarque par sa spontanéité, en ce qu'elle a disparu aussi vite qu'elle est apparue, et par son caractère improvisé. En effet, dans un pays où nous avons pour habitude de voir les partis politiques, les syndicats et les groupes

d'intérêts aux premières loges des mobilisations de grande ampleur, les rassemblements blancs se distinguent par l'absence frappante d'organisations préexistantes à leur initiative.

Ce sont ces constats qui ont mené à la thèse que la marche blanche constituait l'avènement de « nouveaux mouvements émotionnels » (Walgrave, 1998 ; Walgrave & Rihoux, 2000). Ces nouveaux mouvements émotionnels seraient « des éruptions temporaires de comportements de 'protestation douce' et de mobilisation de masse » (Rihoux, Walgrave, & Frogner, 2020, p. 76). De fait, les codes de la marche blanche ont été repris dans d'autres contextes en Europe et ailleurs, avec un répertoire d'action silencieuse autour de la victime et ayant recours à la symbolique de la couleur blanche. On l'a vue en action à la suite des attentats de Charlie Hebdo et du 13 novembre 2015 en France, suite aux attentats du musée juif et du 22 mars 2016 en Belgique, dans les différents rassemblements pour les victimes d'armes à feu aux Etats-Unis ou de violences policières pour n'en citer que quelques-uns.

Mais quelles seraient les caractéristiques de ces nouveaux mouvements émotionnels ?

Selon Rihoux, Walgrave et Frogner (2020) ces nouveaux mouvements émotionnels se démarquent premièrement par l'imprévisibilité tant de leur thème que de leur lieu. Ils relèvent qu'aucun analyste n'aurait pu prédire qui serait concerné par ces mobilisations, où elles allaient avoir lieu, ni les thématiques qui allaient en ressortir (p. 74).

Ensuite, ils reposeraient sur l'intensité de l'émotion et de la personnalisation de l'enjeu mobilisateur (Walgrave & Verhulst, 2004). Ces mobilisations s'organisent autour de la personne de la ou des victime(s), qui sont identifiables. En d'autres termes, on transforme des événements relevant de la sphère privée ou des faits divers en une affaire politico-judiciaire grâce à l'entourage de la victime qui est parvenu à réunir assez de personnes autour de sa cause. L'affaire Adama Traoré, dont la famille exige la vérité sur les conditions suspectes de sa mort lors d'une garde à vue, peut être cité à cet effet. Selon Érik Neveu (2019), c'est en cela qu'ils se distinguent du mouvement social traditionnel parce qu'en plus d'avoir une forte composante émotionnelle, ils sont « sans adversaire ». La plupart de ces mouvements ont souvent une visée thérapeutique, pour aider des humains en souffrance et prennent pour cible des adversaires consensuels et difficilement défendables dans l'espace public, qu'il s'agisse de terroristes, de racistes ou de pédophiles (Neveu, 2019, p. 11).

Une autre caractéristique de ces nouveaux mouvements émotionnels est l'alliance avec les médias de masse (Neveu, 2019 ; Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020). En effet, la vague

blanche doit une partie de sa diffusion à l'attention médiatique qu'elle a reçu par le biais de l'affaire Dutroux (Walgrave & Manssens, 1998).

Enfin, selon ces auteurs (Rihoux, Walgrave, & Frogner, 2020) cette nouvelle forme de mobilisation se caractérise par son manque d'interaction avec les organisations sociales et politiques préexistantes, particulièrement dans un pays comme la Belgique où les partis politiques, les syndicats et les groupes d'intérêts sont souvent des acteurs clés de la mobilisation de masse. La marche blanche aurait constitué le premier indicateur de changement de logique de certains mouvements sociaux dans le royaume. Selon Luft (2009), de plus en plus de mobilisations vont créer des organisations plutôt que d'être créées par celles-ci. Rihoux, Walgrave et Frogner (2020) se demandent si ces mobilisations blanches n'auraient pas marqué une « évolution, parmi les citoyens engagés dans des luttes 'de terrain' », envers les organisations existantes, en particulier celles qui sont davantage institutionnalisées.

L'un des corollaires de ce faible degré d'organisation est que ce type de mobilisation est fragile et éphémère. Malgré leur succès, les mobilisations ne durent pas dans le temps et disparaissent aussi vite qu'elles n'apparaissent (Neveu, 2019 ; Rihoux, Walgrave & Rogner, 2020). Ici se trouve le paradoxe : ces mouvements se diffusent largement précisément parce qu'ils se refusent à tout parti pris partisan, mais sur le long terme, ce désir de neutralité devient un piège plutôt qu'une ressource (Neveu, 2019). Dans le même temps, si ces mouvements prennent parti, ils perdent une partie de leurs soutiens. Ces mouvements ne sont donc aucunement politiques puisque, selon Érik Neveu (2019), la politisation d'un mouvement social suppose d'une part que le mécontentement soit exprimé dans l'espace public, comme c'est le cas de ces différents mouvements, mais d'autre part de revendiquer une action publique concrète (qu'elle soit sous forme de loi, de sanction pénale ou civile) (p. 11).

Par ailleurs, la marche blanche ayant pris forme dans le contexte belge, un dernier enseignement propre à notre pays peut être tiré. En Belgique, la constitution d'un mouvement durable peut toujours potentiellement être entravé par des divisions internes. Dans le cas des mobilisations blanches, il existait une divergence d'opinion entre deux logiques. D'une part, les tenants d'une logique instrumentale entendaient traduire leurs revendications en termes politiques pour dénoncer par exemple le système judiciaire, la pédophilie ou le contrôle des armes à feu, alors que d'autres étaient plus favorables à une logique de compassion et de soutien envers les victimes et leurs familles. C'est en raison de ces dissensions non résolues

que la vague blanche n'a pas donné naissance à des organisations plus durables et n'a pas su s'inscrire dans la durée.

3. Intersectionnalité

L'intersectionnalité est un héritage du mouvement féministe noir (Fassin, 2015 ; Goel, 2015), et a été inventé par une juriste, Kimberlé Crenshaw dans les années 1990 (Fassin, 2015). Ce concept est utilisé dans des champs de recherche de plus en plus diversifiés (Goel, 2015). Selon Eric Fassin (2015), le paradigme intersectionnel répond à la nécessité « de rendre compte de la pluralité des logiques de domination » (p.5) telles que "le genre, la race et la classe, mais aussi la sexualité, l'âge ou le handicap" (Fassin, 2015, p.5). Adopter une approche intersectionnelle ne revient pas à lister les différentes caractéristiques qui construisent la position d'un individu dans la société mais nécessite d'analyser comment ces caractéristiques interagissent pour créer des positions très spécifiques (Crenshaw, 1995, cité par Goel, 2015 ; Fassin, 2015), sans toutefois donner la priorité ou plus de poids à une de ces caractéristiques plutôt qu'à une autre dans cette construction (Fassin, 2015).

Fassin (2015) a insisté sur le fait que l'intersectionnalité permet de comprendre les positions sociales de tous les individus, que ces derniers soient dans une position sociale dominante ou dominée. Même lorsqu'elle est invisibilisée parce que certaines positions sont normalisées et construites comme la normalité (Goel, 2015), la race, le genre, la classe et d'autres caractéristiques interagissent avec complexité pour construire la position de chacun. Patricia Hill Collins (2004) va dans le même sens lorsqu'elle souligne :

Parler du genre ne signifie pas se concentrer uniquement sur les problèmes des femmes. Les expériences des hommes sont également profondément liées au genre. Ainsi, l'idéologie du genre ne crée pas seulement des idées sur la féminité, mais elle façonne également les conceptions de la masculinité (p.6).

Pour illustrer cela en empruntant une formule de Goel (2015), dans le cas des hommes noirs, leur masculinité est construite à travers leur noirceur, et leur noirceur est construite à travers leur masculinité (p. 30).

De plus, l'intersectionnalité et sa prise en compte des différentes caractéristiques construisant la position d'un individu permet de comprendre les contradictions, ou les ambivalences de ces positions : à part quelques rares cas, la multiplicité des éléments constitutifs des positions génère des relations de privilèges ou de marginalisation, qui dépendent des contextes et de "l'autre" considéré (Goel, 2015).

En d'autres termes, l'approche intersectionnelle permet de comprendre sa position sociale en tenant compte des différentes catégories sociales et de leurs interactions, alors même que ces catégories auraient pu être oubliées car invisibilisées par leur normalisation (Goel, 2015).

Un autre exemple pourrait être que si l'intersectionnalité encourage la prise en compte de l'interaction du handicap avec d'autres caractéristiques pour construire certaines positions sociales, il est également nécessaire de rappeler que la capacité, bien que très souvent invisibilisée, est également un élément d'interaction significatif pour comprendre les positions, pratiques et expériences sociales et produire des relations de domination. Cet élément est rarement pris en compte dans les études qui ne sont pas principalement intéressées par l'analyse des questions d'(in)capacités (Goel, 2015).

Comprendre les différentes relations de pouvoir construites par les interactions entre la race, le genre, la classe, les (in)capacités, l'âge, etc. nécessite une contextualisation de ces interactions. Cela permet de comprendre comment elles produisent des relations de pouvoir différemment selon les contextes. Ces interactions ne produisent pas un seul résultat social général dans tous les contextes (Varela, do Mar, Dhawan, 2010, cité dans Goel, 2015). Par exemple, l'intersection de la race et du genre ne produit pas le même effet sur les femmes si l'on considère un pays situé en Afrique ou en Europe. Le contexte aide également à comprendre l'émergence des catégories (Goel, 2015). Comme l'écrit Urmila Goel (2015), "Prendre en compte le contexte, la signification et les lieux spécifiques au temps fait pour moi partie de la compréhension de l'intersectionnalité en tant que perspective d'analyse" (p.31).

II. Méthodologie

La question de recherche de ce mémoire est « La manifestation *Black Lives Matter* du 7 juin à Bruxelles, mouvement social antiraciste ou nouveau mouvement émotionnel ». Le choix de ce sujet d'étude se justifie de trois manières. Premièrement, après le Covid-19, le décès de George Floyd et les mobilisations qui l'ont suivi font partie des événements qui ont marqué l'année 2020. Ensuite, pendant longtemps, le paysage antiraciste belge s'est aggloméré autour de la montée de l'extrême droite et l'islamophobie (Fadil & Martiniello, 2020), les personnes noires restant en marge de ces débats. Cela confère donc un caractère historique à cette manifestation. Toutefois, il est intéressant de se demander pourquoi cette mort en particulier a provoqué cette vague de protestation alors que la même année, des personnes sont mortes en Belgique victimes de bavures policières. Enfin, cette pertinence s'explique par des considérations d'ordre académique. En avril 2021, l'Association belge francophone de science politique (ABSP) tenait son 8^{ème} congrès sur le thème « Résistances », cette même année sortait leur 24^{ème} publication intitulée « Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine ». Il est intéressant de constater que la question des résistances des minorités ethniques n'apparaît ni dans la table des matières de l'ouvrage, ni dans les sujets abordés lors de la conférence de 2021 sur les résistances. Cela démontre que, sans prétendre à une originalité totale dans l'étude du racisme antinoirs et des inégalités entre groupes ethniques dominants et minorisés, il semblerait qu'il y ait encore de la place en Belgique pour l'étude de ces mobilisations.

Afin d'ébaucher des réponses à la question de recherche, cette étude s'appuie sur une méthode qualitative. Les avantages de cette méthode sont multiples. Premièrement, elle permet de collecter des informations sur l'objet d'étude afin d'avoir des compréhensions, opinions et interprétations des individus. En effet, « Les chercheurs qualitatifs veulent souvent voir la réalité « du point de vue de la personne étudiée » » (Järvinen & Mik-Meyer, 2020, p. 3). La méthodologie qualitative repose sur une approche globale du phénomène social, visant à produire une analyse plutôt approfondie d'un phénomène spécifique. Il semble approprié d'opter pour une méthodologie permettant de rendre compte de la diversité et de la complexité des expériences des sujets de recherche. Étant donné que cette recherche croise plusieurs sujets comme le genre, les minorités ethniques et les discriminations, il semblait encore plus pertinent d'opter pour une approche qui vise à rendre compte de cette complexité de manière globale.

Une analyse des publications sur la page Facebook de l'évènement qui s'appelle « Black Lives Matter Rassemblement Pacifique » ainsi que sur celle du *Belgian Network for Black Lives* fait aussi partie du terrain.

Les entretiens ont été conduits entre le 6 avril et le 2 septembre 2021, auprès de 13 personnes. Parmi ces 13 personnes, 9 se sont mobilisées à Bruxelles, 2 à Anvers lors d'une manifestation *Black Lives Matter* le 7 juin 2020 et 2 ne se sont pas mobilisées, malgré le fait qu'elles portent un intérêt à l'antiracisme. Parmi les 13 personnes interviewées, 7 personnes étaient impliquées de près ou de loin avec l'organisation d'une manifestation à Bruxelles ou à Anvers. Le choix d'interviewer des personnes s'étant mobilisées à Anvers s'explique par le fait que lorsqu'elles ont été contactées, ces personnes ont exprimé n'avoir « spécifiquement pas voulu organiser une manifestation à Bruxelles », dans la mesure où la composante territoriale est aussi considérée dans le cadre de ce travail de fin d'études ; comprendre l'enjeu d'une mobilisation à Bruxelles peut aussi ressortir des raisons pour lesquelles certaines personnes ne veulent pas s'y mobiliser. Afin de permettre aux personnes de se sentir libre de dire tout ce qu'elles avaient envie de dire, les entretiens ont été anonymisés en assignant le nom d'une fleur à chacune des personnes interviewées. De plus, 3 des 13 entretiens avec des personnes néerlandophones ont été conduits en langue anglaise. Afin de les reconnaître, elles ont reçu le nom d'une fleur en anglais. Le tableau ci-dessous résume les informations énoncées en supra.

Label	Participant/Organisateur	Communauté linguistique	Origine ethnique	Infos supplémentaires	Profession
Lys	Organisatrice	Francophone (Bruxelles)	Congolaise		Présidente d'une ASBL féministe et décoloniale
Coquelicot	Organisateur	Francophone (Bruxelles)	Belgo-Haïtien	A grandi à Haïti	Chargé de projet dans une ludothèque
Poppy	Organisateur (Anvers)	Néerlandophone (Anvers)	Belgo-Sénégalais		Ancien assistant parlementaire Actuellement serveur

Daffodil	Organisateur (Anvers)	Néerlandophone (Anvers)	Marocain		Gérant d'une boite de nuit
Pétunia	Organisatrice	Francophone (Bruxelles)	Congolaise		Entrepreneus e
Sunflower	Organisatrice	Néerlandophone (Bruxelles)	Néerlandaise et Ghanéenne		Doctorante
Lila	Participante	Francophone (Hainaut)	Belge	Femme blanche mariée à un homme noir (congolais)	Institutrice primaire
Chardon	Participante	Francophone (Liège)	Belge		Étudiante
Bouton d'or	Non-participante	Francophone (Liège)	Belge		Étudiante
Géranium	Participant	Francophone (Bruxelles)	Belge		Assistant à l'université Saint-Louis + Guide au musée de l'Afrique centrale
Hortensia	Non-participante	Bilingue (Bruxelles)	Belgo (75%)- congolaise (25%)	Apparence tout à fait blanche et patronyme congolais	Service Public Fédéral
Gardénia	Participante	Francophone (Liège)	Congolaise		Étudiante
Lavande	Organisateur	Bilingue (Bruxelles)	Rwandais	LGBT	Gestion et Programmati on culturelle

Comme l'ont relevé Van Campenhoudt et Quivy (2011), la réalisation d'entretiens n'induit pas automatiquement une méthode d'analyse. Il a donc été nécessaire de choisir et de développer une méthode d'analyse en plus de ces méthodes de collecte.

L'analyse thématique est considérée par Quivy & Campenhoudt (2011) comme l'une des différentes méthodes d'analyse de contenu existantes. L'analyse thématique s'adapte à différents types de matériaux (Bengtsson & Andersen, 2020 ; Van Campenhoudt & Quivy, 2011), elle convient donc aux matériaux de nature différente collectés pour cette recherche (matériel visuel, paroles de chansons et transcription des entretiens).

Concrètement, cette méthode d'analyse consiste à pointer des thèmes (et vraisemblablement des sous-thèmes) dans le matériel, pour analyser comment ces thèmes sont liés les uns aux autres et comment ils se répètent ou non dans le matériel collecté auprès de différents artistes (Bengtsson & Andersen, 2020). En d'autres termes, cette analyse thématique permettra le processus de catégorisation qui est requis dans l'analyse qualitative afin d'organiser les données d'une manière qui aide à produire une compréhension du phénomène social étudié (Järvinen & Mik-Meyer, 2020).

III. #BlackLivesMatter

Lorsqu'il est fait mention de *Black Lives Matter* (BLM), cela peut renvoyer à trois choses : une organisation, une coalition, et un mouvement social. En tant qu'organisation, on peut lire sur son site internet que BLM se définit comme une « organisation nationale et globale qui a pour objectif d'éradiquer la suprématie blanche et de renforcer le pouvoir local afin d'intervenir dans les violences infligées aux communautés noires par l'État et les justiciers autoproclamés »⁴. En tant que coalition, *Black Lives Matter* se pense comme un « réseau international d'initiatives locales construisant le pouvoir d'apporter la justice, la guérison et la liberté aux personnes noires à travers le monde »⁵.

La violence à l'encontre des hommes et des femmes noires est une caractéristique structurante de l'histoire afro-américaine depuis l'esclavage (Evans, 2020/4). La revendication de départ est simple : « Stop killing us ». *Black Lives Matter* naît en tant que « hashtag » sur les réseaux sociaux en 2013, suite à l'acquittement de George Zimmerman, un vigil bénévole, qui a tué Trayvon Martin, un adolescent de 17 ans à Sanford en Floride. 3 militantes associatives sont à l'origine du slogan : Alicia Garza, Patrisse Cullors et Opal Tometti. Le mouvement connut sa première vague de diffusion nationale et donna lieu à des vagues de protestation après le décès de Michael Brown à Ferguson en 2014 et de Freddy Gray à Baltimore en 2015 (Rolland-Diamond, 2020/2) et ne cessa de prendre de l'ampleur à mesure que des personnes noires non-armées étaient tuées par des policiers blancs, révélant au grand public un problème qui affecte les communautés afro-américaines de longue date. Le mouvement connaît une propulsion à l'international avec la vidéo de la mort de George Floyd en mai 2020. À défaut de chiffres officiels, des recensements basés sur la collecte d'informations parues dans la presse locale ont été mis sur pieds (en Belgique, la ligue des droits d'humain a mis au point un dispositif similaire avec Obspol). Ce sont donc les violences policières qui ont mis *Black Lives Matter* (BLM) sur le devant de la scène mais ces meurtres n'étaient que les catalyseurs d'une crise plus profonde qui touche les classes modestes afro-américaines. BLM dénonce l'impunité relative des agents de police qui tuent en dehors du cadre légal, les incarcérations de masse cause et conséquence de la pauvreté chronique des quartiers populaires, la reproduction et l'accroissement des inégalités dans tous les domaines (logement, santé,

⁴ Voir <https://blacklivesmatter.com/about/> consulté le 16 août 2022.

⁵

emploi, revenus, etc.) (Célestine & Martin-Breteau, 2016). Selon BLM, ces facteurs se renforcent mutuellement.

Black Lives Matter correspond à la définition du mouvement social telle que retenue dans ce mémoire.

Premièrement, il repose sur des « réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations » (della Porta & Diani, 2020). Comme énoncé, bien que BLM existe en tant qu'organisation, il existe aussi en tant que coalition, réseau international d'organisations travaillant localement sur des questions de justice sociale diverses et variées. Melina Abdullah, l'une des fondatrices du chapitre BLM de Los Angeles dit, dans une perspective panafricaine : « nous reconnaissons que la libération des Noirs aux États-Unis est liée à leur libération dans le monde » (Lemoigne, 2017/3).

Deuxièmement, ces réseaux sont impliqués dans des conflits culturels. Comme susmentionné, *Black Lives Matter* s'oppose ouvertement à la suprématie blanche et lutte contre le racisme et la violence d'État, lui imputant une responsabilité directe dans les violences subies par les communautés noires (Talpin, 2017/2). Selon Alicia Garza, « la violence d'État est bien plus important que la violence policière, même si c'est la police qui répond aux besoins de l'État ».

Enfin, un mouvement social repose sur des identités collectives partagées. Comme dans une pièce de théâtre, « l'identité d'un mouvement ne peut exister sans l'identification des protagonistes, antagonistes et spectateurs » (della Porta & Diani, 2020, p. 95). Pour Melina Abdullah, la communauté noire a une identité partagée car les Noirs sont, selon elle, liés par un destin commun. Le mouvement a une définition large de la vie noire, elle comprend les Africains-Américains, les immigrés extra-Européens d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique Latine, du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-est. Étant intersectionnel, le mouvement reconnaît toutefois qu'*All Black Lives Matter* (Célestine & Martin-Breteau, 2016). Abdullah réaffirme que les communautés noires ne doivent pas être pensées en terme monolithique. Elle rappelle qu'il existe au sein de ses communautés des différences en termes de classe, de genre, de citoyenneté, de religion, de sexualité, d'opinion politique, etc. (Lemoigne, 2017/3). Le mouvement se veut aussi inclusif, ainsi, toute personne persuadée que *les vies des Noirs comptent* sont invitées à y prendre part. Le mouvement est dans une logique de solidarité et de coalition avec les autres communautés « de couleur » (Lemoigne, 2017/3) Les antagonistes du mouvement sont les suprémacistes blancs.

Trois grandes originalités du mouvement *Black Lives Matter* peuvent être soulignées (Célestine & Martin-Breteau, 2016, p. 16). Premièrement, le mouvement est dirigé par des catégories de la communauté noire traditionnellement exclue des luttes antiracistes (les femmes, la communauté LGBT, etc.). Deuxièmement, plutôt que d'adopter une structure verticale, BLM incorpore différentes organisations dans un réseaux, ce qui permet que de nouvelles voix soient entendues. De ce fait, bien qu'en tant qu'organisation, BLM a une idéologie claire, en tant que mouvement, il est tout à fait hétérogène. Enfin, dans le but de visibiliser la crise raciale multiforme qui existe aux Etats-Unis et dans le monde, Black Lives Matter cherche à innover dans ses pratiques.

Célestine et Martin-Breteau (2016) souligne aussi que le caractère doublement intersectionnel du mouvement tient en ce que d'une part, il croise différentes caractéristiques identitaires pour rendre compte des différentes formes d'oppression qui se renforcent mutuellement. Et d'autre part parce que BLM cherche à combattre ces structures de domination en mettant en relation de multiples initiatives politiques locales sans hiérarchie.

IV. L'antiracisme noir en Belgique

Avant de passer à l'analyse des raisons de la mobilisation du 7 juin 2020, un état des lieux du racisme et de l'antiracisme en Belgique s'impose. Cette section a pour objectif de décrire les spécificités du contexte belge en décrivant l'évolution des discours sur le racisme et les discriminations, des initiatives mises en place en conséquence, ainsi que des acteurs ayant pris part à la lutte antiraciste.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'expérience la plus marquante de racisme que la Belgique avait connu était l'antisémitisme. La Seconde Guerre mondiale a laissé un tel traumatisme derrière elle, qu'en Europe, y compris en Belgique, il était communément admis que la fin de la Deuxième Guerre mondiale avait mis un terme à la question de la race et qu'il convenait dès lors de ne plus en parler (Peltier, 2021), et ce indépendamment du fait que le régime colonial ait subsisté pendant encore quinze ans après la fin de ce conflit. Il est donc tout naturel que les premières mobilisations antiracistes en Belgique visent à dénoncer les atrocités subies par la population juive et se cristallisent autour de l'antisémitisme et contre l'extrême droite. C'est ainsi qu'est né le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX), la plus ancienne l'organisation antiraciste de Belgique.

La victoire électorale du Vlaams Blok au début des années 90 a mené à l'un des plus grands rassemblements contre le racisme et à différentes initiatives qui ont conduit à l'acquisition du droit de vote local pour les non-citoyens et l'adoption du cordon sanitaire, qui se traduit par un engagement des élus démocratiques à ne pas s'associer avec l'extrême droite en Flandres, et s'accompagne de l'engagement de ne pas non plus lui accorder de couverture médiatique en Wallonie⁶.

Avec le temps, l'antiracisme se déplace progressivement de l'antisémitisme et la dénonciation de l'extrême droite pour s'ouvrir à de nouvelles revendications et de nouveaux acteurs.

Fadil et Martiniello (2020) identifient trois changements majeurs :

Premièrement, de nouveaux discours et de nouvelles figures, principalement parmi les minorités racisées, questionnent le monopole de l'extrême en matière de production de racisme. De plus en plus de personnes demandent que son caractère structurel soit pris en compte. Le paysage antiraciste belge se diversifie avec l'émergence d'activistes issus principalement de la deuxième et de la troisième génération de l'immigration principalement

⁶ Vocabulaire politique, CRISP.

turque et marocaine. Ce nouvel antiracisme prend la forme d'organisations comme la Ligue Arabe Européenne et de Kif-Kif en Flandres. Pour ces derniers, il faut voir la victoire du *Vlaams Blok* comme symptomatique d'un problème plus profond au sein des institutions belges, y compris dans les partis traditionnels. Ces nouveaux acteurs ont beaucoup été qualifiés d'extrémistes et réactionnaires, y compris par la gauche antiraciste traditionnelle et ont fait l'objet de répressions sévères, telles que, pour certains, la perte d'un emploi ou des peines de prisons (Fadil et Martiniello, 2020).

Deuxièmement, la Belgique n'était pas imperméable aux événements internationaux ; les attentats du 11 septembre et la méfiance envers les musulmans qu'ils ont entraîné ainsi que toutes les mesures visant à interdire le voile islamique ont conduit à l'émergence de l'islamophobie comme question distincte de l'antiracisme. En Flandre, des collectifs tels que *Baas Over Eigen Hoofd* (Responsable de sa propre tête) pour défendre le droit de se couvrir la tête à l'école comme au travail par le biais d'actions collectives et judiciaires. Du côté francophone, le Collectif contre l'Islamophobie en Belgique dénonce l'islamophobie. Cette focalisation sur l'islamophobie et le hijab a fracturé le mouvement antiraciste belge, en particulier au sein du MRAX, comme ça a été le cas au sein du mouvement féministe tant belge qu'européen.

Enfin, une considération semble manquer dans cet historique de l'antiracisme en Belgique. Bien que constituant le changement le plus significatif au sein de l'antiracisme belge, les considérations décoloniales n'ont fait leur apparition dans le discours antiraciste qu'au tournant du nouveau millénaire (Fadil et Martiniello, 2020). Le Congo a été colonisé en 1885, d'abord en tant que possession personnelle du roi Léopold II, puis en tant que colonie belge à partir de 1908, jusqu'à son indépendance le 30 juin 1960. Comment, dès lors, expliquer que la question (dé)coloniale soit restée relativement absente du débat public et antiraciste belge avant les vingt dernières années ? Fadil et Martiniello (2020) émettent deux hypothèses pour l'expliquer.

Premièrement, l'absence de la question (dé)coloniale du débat public belge s'expliquerait par la très faible présence de colonisés sur le territoire belge avant les années 80 (p. 3). En effet, les habitants des Burundi, Congo, Rwanda n'ont pas pu bénéficier d'une migration vers la métropole belge comme c'était le cas des anciennes colonies françaises, néerlandaises et britanniques. Il était attendu de la part des rares Congolais autorisés à étudier en Belgique qu'ils retournent dans leur pays, une fois le cursus terminé. Cela signifie que les habitants des

anciennes colonies belges n'ont commencé à arriver sur le territoire belge qu'entre les années 80 et 90, en qualité de réfugiés politiques.

Deuxièmement, cette occultation s'expliquerait par le malaise de l'État belge envers son passé colonial qui met la monarchie en difficulté. En effet, les atrocités les plus sanguinaires de la colonisation ont eu lieu lorsque le Congo était encore la propriété personnelle de Léopold II. De plus, un travail de mémoire colonial obligerait la Belgique à reconnaître sa responsabilité dans la création d'un régime politique tyrannique et répressif (Godderis *et al.*, 2020, cité dans Fadil et Martiniello, 2020). À cet égard, Ludo De Witte publie *L'assassinat de Lumumba* en 2000, dans lequel il incrimine l'État belge d'avoir joué un rôle dans l'élimination du Premier ministre congolais. Une enquête parlementaire fut ouverte en conséquence. La présence tardive des minorités post-coloniales dans le débat public belge s'expliquerait donc principalement par ces deux éléments. Bien que leur mobilisation soit de plus en plus croissante au cours de la dernière décennie, que ce soit pour fêter les 50^{ème} et 60^{ème} anniversaires de l'indépendance du Congo en 2010 et 2020, pour l'établissement d'une Place Patrice Lumumba à Bruxelles, pour les mobilisations autour de la restitution des biens mal-acquis au Congo lors de la rénovation du musée de l'Afrique centrale de Tervuren, la dénonciation du *black face* de *Zwarte Piet* ou, dans le cas de la question qui nous occupe, dans le cadre du mouvement *Black Lives Matter* consécutif à la mort de George Floyd en mai 2020.

Ces nouvelles associations, formelles ou de fait, se mobilisent en faveur d'un travail de mémoire coloniale en Belgique et de la décolonisation de l'espace public, en plaidant fréquemment pour le retrait des statues à la gloire de Léopold II et des autres acteurs de la colonisation. Ces mobilisations rajoutent à la perspective structurelle apportée par les mouvements contre l'islamophobie des considérations intersectionnelles mêlant discours féministes, *queer* et afro-centrés.

V. La Mort de George Floyd

Le 25 mai 2020, George Floyd, un homme noir de 46 ans, est allé acheter des cigarettes dans un magasin de Minneapolis, dans le Minnesota aux États-Unis. Au moment de payer, il utilise un faux billet de 20\$ et en conséquence, la police est prévenue et procède à son arrestation une fois sur place. Quatre agents se trouvent sur place : Derek Chauvin, Thomas Lane, Tou Thao et J. Alexander Kueng. Initialement coopératif, Floyd dit être claustrophobe et commence à s'agiter lorsqu'il est installé dans la voiture de police. Les policiers décident donc de le sortir de la voiture et de l'immobiliser sur le sol. Derek Chauvin, un officier blanc, va exercer une pression avec son genou sur le cou de Floyd pendant de nombreuses minutes. À plusieurs reprises, Floyd notifie le policier qu'il n'arrive pas à respirer mais celui-ci ne cesse pas. Ce n'est que lorsque des passants outrés leur demandent de lui porter assistance que Mr. Kueng prend le pouls de Floyd et dit ne pas le sentir. Les secours arrivent quelques minutes plus tard et Floyd est déclaré mort cette nuit-là, à l'hôpital.

Darnella Frazier, une adolescente de dix-sept ans qui passait par là filme toute la scène et la poste sur Facebook. Sur une vidéo de 8 min 46, on peut voir Floyd agonisant, répétant son tristement célèbre « I can't breathe ». Cette vidéo, publiée dans le contexte de la pandémie du Covid-19, va faire le tour des réseaux sociaux du monde entier et presque instantanément provoquer une vague de protestation d'abord aux États-Unis, puis dans le monde entier. Partout, les slogans « Black Lives Matter » et « I can't breathe » sont repris en pleine période de confinement. Elles concernent aussi les morts à la suite de violences policières d'Ahmaud Arbery Atlanta et de Breonna Taylor à Louisville respectivement en février et mars de la même année.

Derek Chauvin a été reconnu coupable du meurtre de George Floyd et a été condamné à vingt-deux ans et demi de prison. Les trois autres policiers se sont vu offrir une négociation de peine s'ils plaident coupables d'homicide involontaire au second degré. Thomas Lane a accepté et sera jugé 21 septembre et peut s'attendre à une peine comprise entre 24 et 36 mois. Tou Thao et J. Alexander Kueng ont, quant à eux, refusé⁷.

⁷ Source : <https://edition.cnn.com/2022/08/15/us/george-floyd-officers-reject-plea-deal/index.html> consulté le 16 août 2022.

VI. La Manifestation du 7 juin 2020

L'objectif de ce travail est de déterminer si les personnes se sont mobilisées le 7 juin à Bruxelles en solidarité avec le sort de George Floyd et n'avaient vocation qu'à exprimer leur effroi envers les conditions de sa mort qu'une fois, sans inscrire cette mobilisation dans la durée, à l'image des nouveaux mouvements émotionnels ou si, au contraire, cette manifestation s'inscrivait dans un mouvement social antiraciste qui a vocation à s'inscrire dans la durée et provoquer un changement social.

Cette partie analytique a pour objectif de répondre à cette question en appliquant chacune des caractéristiques de la définition des nouveaux mouvements émotionnels (Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020) et du mouvement social (della Porta & Diani, 2020) à cette manifestation.

1. Les nouveaux mouvements émotionnels

Comme préalablement exposé, les nouveaux mouvements émotionnels sont « des éruptions temporaires de comportements de 'protestation douce' et de mobilisation de masse » (Rihoux, Walgrave, & Frogner, 2020, p. 76) et ont une visée thérapeutique.

D'après Rihoux, Walgrave et Frogner (2020), les « nouveaux mouvements émotionnels » se démarquent parce qu'ils sont imprévisibles, sont chargés émotionnellement avec un accent mis sur la victime, font preuve d'une certaine défiance envers les organisations sociales et politiques préexistantes et reposent sur une alliance avec les médias. Cette section se propose de déterminer si la manifestation du 7 juin correspond à cette définition, en lui appliquant succinctement chacun de ces caractéristiques.

L'imprévisibilité

En parlant de la Marche Blanche, Rihoux, Walgrave et Frogner (2020) affirment qu'aucun analyste n'aurait pu prédire que l'affaire Dutroux allait produire des effets d'une telle ampleur. Personne n'aurait pu imaginer les endroits où les protestations allaient avoir lieu, qui est-ce qu'elles concerneraient, ni les thématiques qui allaient en ressortir. De la même manière, bien que le mouvement social *Black Lives Matter* soit bien installé aux États-Unis et soit devenu expert pour y dénoncer les violences policières, personne n'aurait jamais pu prédire que la vidéo du meurtre de George Floyd relayée sur différents médias sociaux allait entraîner une mobilisation mondiale d'une telle ampleur.

Particulièrement parce que, comme cela a été exprimé par *Lavande* lors d'un entretien, ce n'est, malheureusement, ni la première personne qui décède de cette manière, ni la première

personne qui soit filmée. Il dit : « Mais bon, il y avait aussi Eric Garner en 2014 qui est mort de la même manière que George Floyd, sans arme à feu et devant une caméra » (Entretien avec Lavande, réalisé le 12 juillet 2021). *Coquelicot* explique qu'à l'origine, c'est un groupe de jeunes filles néerlandophones qui ont initié le premier rassemblement, mais voyant qu'elles n'avaient pas les autorisations au niveau sanitaire, ni de se réunir, elles ont décidé de se rétracter. Il continue :

On a quand même maintenu une action Place de la Monnaie, symbolique, avec un genou à terre. Il y avait un peu moins de 100 personnes qui étaient réunies. Et c'est de la Place de la Monnaie qu'on a dit « Rendez-vous dimanche prochain, même heure, même endroit ».

Il explique qu'à partir de là, tout est allé très vite et que tous les individus et les organisations impliqués dans cette manifestation ont eu très peu de temps pour organiser une manifestation de cette envergure. C'est ainsi que la machine a été lancée, spontanément. Sans que personne ne l'ait prévu à l'avance, le rendez-vous été pris : une manifestation aurait lieu Place Poelaert, en face du Palais de justice de Bruxelles une semaine plus tard, le dimanche 7 juin 2020.

La charge émotionnelle et politisation du statut de victime

La manifestation labellisée « *Black Lives Matter* » du 7 juin 2020 avait-elle des visées purement thérapeutiques, donnant une plateforme à des êtres humains profondément meurtris et horrifiés par les conditions de mort de George Floyd le 25 mai 2020 ou avait-elle des visées plus politiques ?

Sur la page Facebook de l'événement⁸, on peut lire que cette manifestation a 4 objectifs :

- Réclamer justice pour George Floyd et les autres victimes de meurtres et de brutalités raciaux.
- Exprimer notre solidarité envers les mobilisations citoyennes en cours aux États-Unis.
- Exiger la fin des meurtres et des brutalités policières en Belgique et partout ailleurs dans le monde.
- Combattre le racisme institutionnel envers les Noirs et toutes les autres minorités raciales.

La charge émotionnelle qu'ont engendrées les images de la mort de George Floyd ne peut pas être niée. Ce sont les émotions qu'ont suscitées la vue de cette vidéo qui ont décidé certaines personnes à se rendre à cette manifestation. *Chardon* explique que, n'étant pas Noire et

⁸ https://www.facebook.com/events/605199246767096/?active_tab=about consulté le 14 août 2022.

n'ayant jamais été victime de racisme, elle ne savait pas comment se rendre utile. Aller à cette manifestation était le seul moyen qu'elle a trouvé pour exprimer sa solidarité. Elle dit par exemple en parlant de sa réaction lorsqu'elle a découvert cette vidéo :

[...] et je suis tombée sur cette vidéo et ça m'a glacée. Mais ça m'a touchée mais comme quand j'étais petite et que j'ai vu à la télé qu'on tuait 50 dauphins et que j'en avais pleuré pendant 3 jours quoi. [...] ça a vraiment bougé quelque chose en moi [...] Mais moi j'ai cette émotion, j'ai ce truc, faut que j'en fasse quelque chose. Moi je suis pas...je me sens pas apte à parler moi parce que je ne l'ai pas vécu [...] M'enfin, le seul truc que je pouvais vraiment faire, c'était d'aller à cette manif et donc du coup je lui [son copain] dis, écoute, j'y vais.

Dans le même ordre d'idée, *Lila* explique qu'elle n'a jamais participé à une manifestation pour les droits des enseignants alors qu'elle est enseignante elle-même. Mais elle explique sa participation à cette manifestation par le fait qu'elle était « ulcérée » par les images qu'elle a vues et par le racisme. Pour elle, sa présence était aussi un moyen d'apporter son soutien, en tant que femme blanche, à la communauté noire et de montrer que le racisme est l'affaire de tous.

Coquelicot va dans le même sens en expliquant que cette vidéo « nous » a bouleversé, en ajoutant le rôle du confinement comme amplificateur de ces émotions.

Alors, bizarrement, comme pour beaucoup de gens, elle était particulièrement violente [...] C'est les 9 minutes avec un genou sur le cou [...] Ce qui nous a beaucoup, beaucoup touchés à l'époque, c'est la mort de George Floyd et la façon dont il a été assassiné. Est-ce qu'on doit faire des comparaisons au niveau des morts ? Je ne sais pas. Mais clairement, le côté d'asphyxier quelqu'un avec son genou et qu'il supplie qu'on arrête... [...] Et donc, du coup, je pense qu'énormément de gens aussi, ont été touchés par cela. [...] Et donc oui, ça, ça nous a énormément bouleversé. Rappelons aussi que c'était en plein confinement. On était tous, chacun chez soi, à devoir vivre cette injustice. On ne pouvait même pas crier à l'extérieur. Mais il fallait que ça sorte parce que le virus du racisme est plus fort que le Covid-19. C'est de cette manière-là que moi j'ai vécu ce meurtre.

Pour *Gardénia* et *Pétunia*, participer à cette manifestation était une manière pour elles d'exprimer au monde que « les Noirs sont fatigués ».

De plus, lorsque *Géranium* est interrogé sur sa participation à des manifestations avant celle-ci, il s'y réfère en l'appelant la manifestation « pour George Floyd » avant de se corriger :

Donc y a eu celle de George Floyd de l'année passée, 'fin, c'est pas George Floyd. De la complexité du sujet encore une fois donc, je pense que maintenant, effectivement, les gens s'en souviennent comme celle de George Floyd mais... je pense que beaucoup d'activistes diraient que c'est pas que ça.

Bouton d'Or, en ce qui la concerne, semble faire l'amalgame entre la mort de George Floyd et le mouvement *Black Lives Matter*. Elle dit par exemple « ma prise de conscience quant à tout ce qui est question racisme et tout s'est surtout fait avec BLM, y a un an ». Elle semble penser que le mouvement est né de ce meurtre.

Les arguments en faveur de la thèse de l'intensité de l'émotion et de la personnalisation de l'enjeu mobilisateur (Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020) semblent tenir la route. Pourtant, la publication sur la page Facebook de l'événement rappelle que cette manifestation avait aussi vocation à faire passer des revendications. Plusieurs interviewés insistent pour dire que la manifestation allait au-delà de la personne de George Floyd, voire qu'elle n'a jamais été à son sujet, mais qu'il a été un catalyseur pour une mobilisation de plus grande ampleur. *Gardénia* dit avoir participé à la manifestation d'abord parce qu'elle se sentait concernée. Elle ajoute :

Bien sûr, je soutenais les familles qui ont perdu des êtres chers ou qui ont été victimes ou peu importe mais pour moi, c'était vraiment en mode "je veux que ça change [les violences policières] et je sais que même si je ne suis qu'une seule personne, je pense que ça compte.

Elle démontre ainsi que sa présence avait aussi vocation à exiger une action publique concrète, menant à une politisation de cette mobilisation au sens de Neveu (2019). *Géranium*, après avoir appelé la manifestation du 7 juin « la manifestation pour George Floyd » dit plus tard dans l'entretien « non, ce n'était pas une marche blanche pour George Floyd c'était une manifestation politique ».

D'autres, comme *Lavande*, *Coquelicot* et *Sunflower* considèrent que cette manifestation concernait beaucoup plus que la question des violences policières en Belgique. Pour *Sunflower* « it was about more than that, I felt like the pictures during the protest in Brussels specifically were also about more than police brutality. It was about racism, anti-Black racism ». Elle explique plus loin que ce racisme « is embedded in a larger framework of organized oppression ». *Coquelicot* va dans le même sens en disant que ce racisme ne commence pas avec les violences policières mais bien avant.

Car pour nous, la violence policière n'est que l'aboutissement d'un processus de violence beaucoup plus profond. Qui commence à l'école, qui commence quand on va faire ses courses, qui commence avec les voisins et dont la racine est le racisme structurel et institutionnel.

Ce lien avec le racisme des institutions est partagé par plusieurs autres interviewés. *Lavande* lui emboîte le pas en disant que :

Il faut se rendre compte que la police est une institution qui est faite pour empêcher certaines personnes d'avoir accès à l'espace public et à certaines opportunités. De se rendre compte que la police n'est qu'une des mains d'un système qui est entièrement raciste et négrophobe à la base. [...] Donc il n'y a pas eu de réelle conscience que c'est un mouvement global et que ce n'est pas que la police, c'est aussi les prisons, c'est aussi l'exploitation néocoloniale, l'esclavage dans certains pays qui existent encore.

Cependant, *Hortensia* explique qu'elle n'est pas allée à la manifestation parce qu'elle n'est pas parvenue à comprendre quel était l'objet de la mobilisation « est-ce que tu fais une manif sur les violences policières ? Est-ce que tu fais une manif sur le racisme au quotidien ? Comme tu disais c'est trop de choses en même temps et donc c'était pas clair ».

En résumé, s'il est vrai que la charge émotionnelle et la personnalité de George Floyd ne peuvent pas être niées comme déclencheur de ces mobilisations, nous avons vu qu'elles signifiaient beaucoup plus que l'expression de fatigue, tristesse et colère. C'était aussi (surtout ?), un moyen d'attirer l'attention sur la situation des Noirs, qui serait la conséquence de mécanismes bien plus profonds que les violences policières. Tout comme Gardénia, d'autres considéraient qu'il était important d'exiger des actions publiques concrètes aux autorités pour mettre fin aux violences policières. Cependant, d'autres tels que *Sunflower*, *Lavande* et *Coquelicot* pensent que le problème est bien plus profond que les violences policières et que c'est le système entier qui doit changer. Tout comme pour le mouvement Black Lives Matter, la complexité de la question et les ancrages systémiques des discriminations rendent difficile la sélection d'un thème précis pour la manifestation.

Un parallèle peut être fait avec l'affaire Dutroux. Selon Rihoux, Walgrave et Frogner (2020), elle représentait un « catalyseur émotionnel qui a activé des mécontentements latents et qui a fait descendre un grand nombre de citoyens [...] dans la rue » (p.71). De la même manière, la mort de George Floyd a été, à Bruxelles, le révélateur d'un ensemble préexistant et assez diffus de mécontentement à l'égard des institutions politiques.

La défiance envers les organisations

L'une des originalités de la marche blanche est qu'elle n'a pas reposé sur des réseaux « cooptables », des réseaux préexistants qui peuvent être activés ou réactivés à l'approche de la mobilisation (Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020). Elle a presque totalement échappé aux organisations préexistantes. Dans un pays comme la Belgique, les acteurs qui initient la mobilisation sont souvent la triade partis politiques, syndicats, groupes d'intérêts (Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020). Les syndicats en particulier seraient un des seuls acteurs à même d'organiser des manifestations de grande envergure (Faniel, Gobin, & Patternotte, 2020). Les auteurs soulignent d'ailleurs que les initiatives antiracistes ne pourraient pas voir le jour sans leur concours (p. 12).

Cela se confirme-t-il pour la manifestation du 7 juin ? Les différents entretiens avec interviewés, membres d'associations et collectifs ayant pris part à l'organisation de la

manifestation ont permis de plus ou moins reconstituer le déroulement des événements qui ont mené à ce rassemblement.

Comme mentionné au point précédent, à l'origine, ce ne sont pas les organisations antiracistes qui ont initié le premier rassemblement. *Sunflower*, *Coquelicot* et *Lavande* tiennent tous le même discours. Un groupe de jeunes filles néerlandophones – « qui n'y connaissent rien » selon les dires de Lavande – ont lancé un appel au rassemblement sur Facebook parce qu'elles avaient le sentiment que la communauté noire ne faisait rien. Lorsque les personnes impliquées dans l'antiracisme, surtout noir, bruxellois et néerlandophone ont vu passer cet événement, elles ont commencé à discuter entre elles pour essayer de déterminer si quelqu'un savait qui se trouvait derrière cet événement parce que « people got a bit scared that they might get people in trouble by creating a false event of something like that. So people were a bit hesitant » (*Sunflower*). Pour essayer de tirer cette affaire au clair, *Sunflower* a pris la décision de créer un groupe WhatsApp réunissant une soixantaine de personnes investies dans le paysage antiraciste belge. C'est dans ce cadre-là que ces différents militants ont décidé de joindre leur force pour apporter leur aide à ces filles, parce que l'une d'entre elles a fini par contacter *Sunflower*, disant ne pas savoir comment s'y prendre. Elles ont fini par annuler leur événement parce qu'elles n'avaient pas reçu l'accord des autorités compétentes ni pour le rassemblement, ni en raison des mesures sanitaires qui, rappelons-le, était d'application stricte jusqu'au 8 juin 2020.

C'est alors que Change ASBL a repris les rênes de l'événement. Dans le même temps, un réseau d'organisations antiracistes du nom de « *Belgian Network for Black Lives (BNFBL)* », réunissant toute une série d'associations, individus et collectifs investis dans la lutte antiraciste noire, a émergé. Il est frappant de voir que ce réseau est organisé à la manière de la coalition d'organisation formant le réseau *Black Lives Matter* aux États-Unis. Il avait souhaité à l'origine créer un chapitre officiel *Black Lives Matter* Belgique et en porter l'appellation mais cela n'a pas été possible pour des raisons administratives qui n'ont pas été explicitées lors des entretiens. La page Facebook du BNFBL est créée le 4 juin 2020, soit trois jours avant la manifestation. Sur une publication de présentation qui date du 5 juin 2020, ils se présentent comme un « gathering of Afro-Belgian organisations and collectives ». Ce réseau insiste sur le fait qu'il n'est pas coorganisateur de la manifestation mais qu'ils sont là en

soutien pour apporter des conseils pour assurer la sécurité de chacun pendant la manifestation⁹. Sunflower dit :

Change [ASBL] claimed that... Tried to get ownership over that event so they could at least have some power over what was going to happen, and then, they became the face of it. But we decided to kind of create a network of mainly Afro-Belgian organizations, activists, to kind of support that protest. And to also provide information about where, how to protest, where the official protest will take place, etc. So that became the Belgian Network for Black Lives.

Lavande, qui faisait aussi parti du BNFBL à l'origine, explique aussi de quelle manière ils se sont rendu utiles :

Parce que nous, on avait justement l'habitude de parler aux communautés, de s'organiser... Ils ont appelé plusieurs activistes noirs et afro-descendants qui sont des femmes ou qui sont *queer*. Je crois que j'étais même le seul homme dans cette organisation-là. Et on a écrit des communiqués de presse mais après on leur a demandé s'ils ont déjà organisé une manifestation et s'ils ont pensé au son. Ils nous ont dit que non. Du coup, j'ai dit que je travaillais dans des associations culturelles et que je pouvais trouver une scène et du son, un micro et ce genre de choses. On a vraiment fait tellement pour cette manifestation alors qu'à la base, on n'en avait rien à faire et qu'on était contre vu qu'elle allait mettre en danger les gens.

Ce récit nous montre que bien qu'à l'origine le rassemblement était impulsé par un groupe de personnes extérieures au milieu antiracistes afro-descendants, la manifestation a fini par être endossée par Change ASBL, avec le soutien du BNFBL, un réseau de « collectifs et organisations afro-belges » qui a pu apporter des ressources. Ce réseau est composé de Bamko-CRAN, Black history month Belgium, Black speaks back, Cafe Congo, CCAEB, Decolonize Belgium, Le Collectif Présence Noire, Mamas open Mic, Olave Talks, PAD Belgium Observatory, Solola Bien, Women For Peace in The World (W4PW).

Cela démontre que cette manifestation a pu compter sur des réseaux « cooptables », des réseaux préexistants qui ont pu être activés à l'approche de la mobilisation (Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020). Et qu'il entend s'inscrire dans la durée et être réactivé lors de futures mobilisations comme le dit *Sunflower* :

But I'm sure that if something is supposed to happen in the future that at least, there's this network and now everybody knows about the BNFBL. Also, on the Instagram page you...

⁹ <https://www.facebook.com/BN4BL> consulté le 12 août 2022.

there are a couple of pictures of people who supported the BNFBL, or who were involved in one way or another. So, it also creates a certain credibility. So people know about the BNFBL, it is trusted by the wider community.

Toutefois, ce groupe WhatsApp n'a pas fait l'unanimité auprès de tout le monde. *Daffodil* était sur ce groupe aussi. Il se livre à une critique sévère et virulente envers les organisations préexistantes.

Il commence l'entretien en se référant aux activistes de ces organisations préexistantes en tant que militants de subsidence. Lorsqu'il lui est demandé ce qu'il entend par ce terme, il répond :

« Yeah, I call them Subsidy activists because they're more concerned with the money they get for their organization of antiracism, than they are actually in the field, helping people, I think ».

Il explique ensuite sa décision de s'éloigner de ce groupe et de la manifestation de Bruxelles, mais d'organiser des manifestations dans cinq villes flamandes notamment parce que ces organisations ne font absolument rien pour leur communauté et manquent de pragmatisme. Il est intéressant de noter que le collectif dont il est le fondateur a été nommément accusé par BNFBL.

But with George Floyd... hum... we were thinking "how does it come that no one here in Belgium is organizing protests? organizing riots?" Because we were two event managers, it was Corona, we couldn't do anything. And we were like "maybe we should help them". We contacted some very high activists that everybody knows by name and they're always on the news, they always get speaking time and everything and they were just talking. They had a group on WhatsApp with 60 people in it, prominently Black, with some Moroccans in the group. And they were just discussing topics. How to deal with racism? But racism is a very sensitive, very subjective thing also. [...] that group of 60 people, *allez*, really high activists, as I said subsidy activists... I was like they're not pragmatic. They're not doing anything for us. They're not doing anything for the community. Nothing. That's why we started with [*name of the collective*] and we said to ourselves "F**k it. Let's do it on our own". To give a platform to the regular guy and not to the subsidy activists. It was always the same. 60 Black and Moroccan people on the news, talking "yeah, we can do better as a community"... Yeah, f**k you, Mate. You can do better. You're getting paid for it. You're 20 years in antiracism, you do every debate with the government and everything and nothing has changed in 20 years. Nothing has changed. I'm sorry but if you work with me, you can hear it in my voice, I'm gonna yell. I'm gonna scream. I'm gonna say "you're not doing your job, f**k off". That's why you had something like "alright, you're pragmatic,

you know how to throw an event"... We had 5 days, in 5 days' time, we did 5 cities with 5 protests.

En résumé, le premier rassemblement de Bruxelles a été impulsé par un groupe de trois filles néerlandophones « non-noires », comme ne manque pas de le préciser *Lavande*, inconnues des organisations afro-belges travaillant sur les questions d'antiracisme et de décolonialisme. Lorsque lesdites organisations leur ont reproché de vouloir organiser une manifestation sans les autorisations préalables, elles leur auraient répondu, selon les dires de *Lavande* « ouais mais au moins on fait quelque chose. Les Noirs, vous ne faites rien ». Ce qui démontre une certaine défiance envers ces organisations, malgré le fait qu'elles leur aient finalement demandé de l'aide et que l'ASBL Change ait fini par reprendre l'organisation du rassemblement fin mai puis la manifestation du 7 juin 2020 avec le soutien du BNFBL. Il serait donc erroné de prétendre qu'elles étaient en défiance avec les organisations préexistantes puisqu'elle n'a eu lieu que grâce à leur concours. Toutefois, il est intéressant de noter que ce réseau, s'il reste « cooptable » en vue de prochaines mobilisations, n'est plus actif sur les réseaux en ligne depuis plus d'un an. Sur Facebook et Twitter, les dernières publications datent du 26 janvier 2021. Sur Instagram, une publication du 4 mai 2021 constitue un dernier appel à la mobilisation en mémoire de Lamine Bangoura, mort dans des conditions suspectes asphyxié en présence de 8 policiers en 2018.

L'entretien avec *Daffodil* démontre que les manifestations de Flandre, elles, ont été organisées en opposition ouverte avec celle de Bruxelles et démontre une réelle défiance de ce collectif, créé à la suite de la mort de George Floyd et de la vague de mobilisations dans le monde qui l'ont suivie, envers les organisations et les collectifs préexistants. Contrairement à la marche blanche, cette manifestation était coordonnée par des groupes d'intérêt qui étaient Change ASBL ainsi que les organisations du BNFBL. Notons aussi que, contrairement à ce qu'affirmaient Faniel, Gobin et Patternotte (2020) cette manifestation a eu lieu sans le concours des syndicats. Mais une fois de plus, il faut noter que cette manifestation s'inscrivait dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et qu'elle a eu lieu le jour avant la première vague de déconfinement du 8 juin 2020.

L'alliance avec les médias

Enfin, le dernier trait distinctif des nouveaux mouvements émotionnels est qu'il bénéficie d'une large couverture médiatique (Neveu, 2019 ; Rihoux, Walgrave & Frogner, 2020). L'attention médiatique suscitée par l'affaire Dutroux a joué un rôle non négligeable dans l'ampleur historique de la vague blanche (Walgrave & Manssens, 2000). Un parallèle peut

être établi avec l'ampleur de l'élément catalyseur de la manifestation du 7 juin 2020, à savoir la mort de George Floyd. On peut aisément affirmer qu'il s'agit du sujet qui a été le plus médiatisé après la pandémie du Coronavirus au cours de l'année 2020. Cette affaire a fait le tour du monde, elle a été reprise par les médias du monde entier, qu'il s'agisse de la presse papier, de journaux télévisés, d'interviews, de reportages, etc. Le rôle des réseaux sociaux virtuels ne peut pas être négligé concernant ce sujet. *Chardon* dit avoir découvert la vidéo de la mort de George sur la page Twitter d'*EuroNews*. Il en va de même pour *Gardénia*, qui a aussi découvert cette vidéo sur Twitter.

En ce qui concerne la manifestation du 7 juin, elle n'était pas en termes de médiatisation. Dès le lendemain, la RTBF sortait une revue de presse dans laquelle elle affirme que « La presse a largement commenté la manifestation qui s'est déroulée ce dimanche à Bruxelles »¹⁰ et plusieurs des interviewés qui sont membre de Change ASBL ou du BNFBL ont mentionné à quel point les sollicitations des médias ont été accablantes depuis la manifestation.

Cette première partie analytique avait pour objectif de déterminer si la manifestation du 7 juin 2020 peut être apparentée à un nouveau mouvement émotionnel tel que défini par Rihoux, Walgrave et Frogner (2020) en lui appliquant chacune des caractéristiques de ces mouvements. En conclusion de cette section, la manifestation du 7 juin 2020 partage la majorité des caractéristiques des nouveaux mouvements émotionnels (ou mouvement sans adversaire) tels que définis par Rihoux, Walgrave et Frogner (2020) tout en les dépassant tout de même, ce qui laisse croire qu'ils partagent tout de même certaines des caractéristiques des mouvements sociaux traditionnels tels que définis par della Porta et Diani (2020) comme le démontre la prochaine section, qui tente de déterminer si cette manifestation s'inscrivait dans un mouvement social plus global en Belgique.

¹⁰ <https://www.rtbef.be/article/la-revue-de-presse-rassemblement-contre-le-racisme-a-bruxelles-hecatombe-virale-10517438?id=10517438> consulté le 13 août 2022.

2. Les mouvements sociaux

Cette section constitue la deuxième partie analytique de ce mémoire et examine si la manifestation du 7 juin 2020 s'inscrivait dans un mouvement social plus global.

Pour rappel, dans le cadre de ce travail, un mouvement social désigne des « réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations, impliqués dans des conflits culturels, sur base d'identités collectives partagées » (della Porta & Diani, 2020, p. 21). Afin de déterminer si la manifestation du 7 juin 2020 correspond à cette définition, chacune des composantes de celle-ci vont être passées en revue dans les prochaines sous-sections de cette analyse.

Des réseaux informels entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations

La littérature des mouvements sociaux nous rappelle que l'une des spécificités du mouvement social est qu'il ne repose pas sur une seule organisation mais plutôt sur un réseau informel entre une pluralité d'acteurs. En cela, la partie sur la défiance envers les organisations dans les nouveaux mouvements émotionnels a déjà permis de confirmer que c'était le cas de la manifestation du 7 juin. *Sunflower* expliquait que personne, dans le milieu des associations afro-belge ne reconnaissait le nom des personnes qui étaient à l'initiative des premiers événements faisant échos à la vague de mobilisation après la mort de George Floyd, car pour rappel, celles-ci ne faisaient pas partie du paysage militant antiraciste en Belgique.. Cela suppose que les acteurs du paysage antiraciste afro-belge se (re)connaissent entre eux. Et lorsqu'il a fallu déterminer l'identité de ces personnes, *Sunflower* a créé un groupe sur WhatsApp, ce qui a permis de rassembler toutes ces personnes de manière informelle pour décider ensemble d'une ligne d'action. Elle décrit elle-même ce groupe comme étant composé de rassemblant « everybody we knew were involved in this issue; grassroot organizations, individuals, activists, writers... Anyone ». Ce groupe WhatsApp ne réunissait pas que des membres d'organisation, il y avait bien une pluralité d'acteurs au sein de ce groupe. Et *Daffodil* précise que s'il regroupait majoritairement des Afro-descendants d'Afrique noire, des Maghrébins étaient aussi sur ce groupe.

Cette première caractéristique de la définition démontre également qu'une pluralité d'acteurs s'accompagne aussi d'une pluralité de motivations. Contrairement à ce qui peut parfois être avancé, les mouvements sociaux ne sont pas homogènes (Neveu, 2019, della Porta & Diani, 2020). Contrairement à ce qui peut parfois être avancé, les mouvements sociaux ne sont pas homogènes. Les thèmes autour desquels s'articulent les associations qui ont participé de près

ou de loin à l'organisation de la manifestation en témoigne. L'association dans laquelle *Coquelicot* est investi a pour objectif de « lutter contre les discriminations et les stéréotypes, surtout concernant la population dite « afropéenne », c'est-à-dire des jeunes qui sont nés en Europe mais dont les parents sont originaires d'Afrique ». *Eucalyptus*, elle, est présidente d'un comité de femmes pour l'égalité, la justice et l'équité raciale connu pour son discours décolonial. La plateforme dont *Sunflower* est la cocréatrice entend mettre en avant les récits des Afro-descendant, souvent sous-représentés dans les médias traditionnels. *Lavande*, quant à lui, explique : « je travaille avec une plateforme qui organise des projections de films pour et par des Afro-descendants et Afro-descendantes. J'ai aussi ma propre organisation avec une amie à moi qui est centrée sur les personnes qui sont noires et LGBTQI+ ».

Même le récit sur l'organisation de la manifestation n'est pas unanime. L'un des interviewé, membre de l'ASBL Change la présente comme « l'ASBL Change qui mène plusieurs projets, dont le plus emblématique a été le rassemblement BLM de l'année passée qu'on a coordonnée, mais vraiment *co-ordonné* avec des dizaines d'autres associations néerlandophones et francophones, qui a mené à ce rassemblement historique ». Alors que le *Belgian Network for Black Lives*, dans une publication sur Facebook du 5 juin 2020 réfute cette thèse. On peut y lire « dimanche, nous soutiendrons les personnes qui s'opposeront au profilage racial. Nous voulons être clairs sur le fait que nous ne sommes pas l'organisateur et que nous ne fournissons que des conseils de sécurité, et que serions bien sûr aussi là¹¹ ». *Sunflower* va dans le même sens en exprimant pudiquement que Change s'est, selon elle, accaparé l'événement.

I think a white woman who launched the one that was taken over by Change, as be it. And so, kind of... Change claimed that... Tried to get ownership over that event so they could at least have some power over what was going to happen, and then, they became the face of it. But we decided to kind of create a network of mainly Afro-Belgian organizations, activists, to kind of support that protest.

Lavande, quant à lui, était en opposition direct et ouverte avec la manière dont les évènements se sont produits. En rappelant le déroulé des évènements, il dit :

[...] Après y a justement certains groupes pseudo-antiracistes mais qui pour moi sont très patriarcaux, donc des groupes d'hommes noirs surtout cisgenres et hétéros qui se sont dit "ah, ben on va aller travailler avec ces femmes non-noires et organiser la manifestation dimanche, on va avoir les accords" mais du coup ça a été très dépolitisé.

¹¹ <https://www.facebook.com/BN4BL/photos/pcb.115769583492841/115769516826181/> consulté le 13 août 2020.

On retrouve aussi des personnes qui se mobilisent pour une même cause avec des motivations différentes et parfois même contradictoires. *Lila* explique par exemple son aversion pour le racisme et sa participation s'explique en partie en raison de ses « valeurs chrétiennes ». Elle explique qu'elle a été élevée à voir l'autre comme son égal et comme aussi important qu'elle parce qu'il est aussi enfant de Dieu, indépendamment de sa couleur de peau. Alors que pour *Lavande*, la religion chrétienne fait partie des responsables pour le sexisme et la misogynie qui ont accompagné la colonisation. Il dit :

[...] beaucoup de choses qui sont sexistes et misogynes ont été ramenées par la colonisation. Les lois qui interdisent le sexe entre personnes du même genre, du même sexe sont des lois qui sont littéralement venues dans les codes coloniaux parce qu'avant c'était quelque chose qui était accepté dans toutes les sphères de plusieurs sociétés noires continentales. Donc ça, ça vient avec l'esclavage, la colonisation, la christianisation.

Malgré ces divergences d'opinions et de motivations, ces acteurs hétérogènes se sont tout de même engagés dans des échanges de ressources soutenus en vue d'un objectif commun. Pour rappel, les réseaux peuvent permettre des connexions structurelles en communiquant les informations sur la mobilisation (Passy, 2003, cité dans della Porta & Diani, 2020). C'est exactement ce que *Sunflower* décrit « But we decided to kind of create a network of mainly Afro-Belgian organizations, activists, to kind of support that protest. And to also provide information about where, how to protest, where the official protest will take place, etc. »

Selon la définition d'un mouvement social, il ne peut reposer sur une seule organisation mais se distingue par l'interconnexion entre différents acteurs au sein de réseaux informels (della Porta & Diani, 2020). Il suppose donc l'engagement d'acteurs, à la fois organisés *et* individuels, parfois avec des motivations différentes, dans des échanges soutenus de ressources afin d'atteindre des objectifs communs, tout en maintenant leur autonomie et leur indépendance. La première caractéristique du mouvement social est donc remplie par la manifestation du 7 juin 2020.

L'implication dans des conflits culturels

Comme énoncé *supra*, l'identification claire d'un adversaire auquel est imputé la responsabilité la situation que les participants au mouvement social cherchent à changer distingue le mouvement social du nouveau mouvement émotionnel. En effet, si la manifestation s'était juste positionnée en soutien à George Floyd et aux victimes de violences policières, il ne s'agirait pas d'un mouvement social. Comme précédemment défini, un mouvement social implique des conflits culturels, ce qui a deux conséquences. Premièrement, ces conflits culturels désignent « une relation d'opposition entre des acteurs qui cherchent à contrôler le

même enjeu - qu'il s'agisse du pouvoir politique, économique ou culturel - et qui, ce faisant, formulent des revendications négatives les uns envers les autres - c'est-à-dire des demandes qui, si elles étaient réalisées, nuiraient aux intérêts des autres acteurs » (Touraine, 1978 cité dans della Porta & Diani, 2020, p. 21). Deuxièmement, ces conflits culturels supposent l'identification d'un adversaire en des termes politiques et sociaux clairs. C'est en cela qu'ils se distinguent des nouveaux mouvements émotionnels. Ils ne se contentent pas d'imputer la responsabilité au « racisme » ou à un concept général mais identifient un adversaire et expliquent clairement comment celui-ci est responsable de la situation en présence.

Ce travail de définition des conflits culturels n'est pas de tout repos. Les organisateurs doivent parvenir à mettre en place une action concertée avec des personnes avec lesquelles ils partagent, ou non, des valeurs communes. Ce faisant, il leur incombe de choisir des stratégies et d'articuler des objectifs qui leur permettront de bénéficier d'une exposition au public la plus large possible par le biais des médias (Lipsky, 1965 cité dans della Porta & Diani, 2020).

Cette section a donc pour vocation de déceler si les personnes interviewées ont identifié un conflit culturel et un adversaire clair et si oui, desquels s'agit-il.

1. Les violences policières

La raison la plus évidente pour laquelle ces personnes se sont réunies le 7 juin 2020 était pour dénoncer les violences policières. Mais de quelles violences policières est-il question ? Comme énoncé précédemment, la description de l'évènement indiquait parmi ses 4 objectifs « Exiger la fin des meurtres et des brutalités policières en Belgique et partout ailleurs dans le monde »¹². Cet objectif permet d'une part d'identifier une première revendication et d'autre part d'identifier un premier adversaire. Par ailleurs, elle offre un premier élément de réponse à la question de savoir si les manifestants du 7 juin 2020 se sont mobilisés pour George Floyd et les victimes de violences policières aux Etats-Unis. Les prochaines lignes vont démontrer que dès le départ, ces revendications ont été ramenées au contexte national.

Coquelicot rappelle que c'était un enjeu majeur : « voilà, concrètement, on voulait crier notre ras-le-bol des violences policières envers la communauté noire et la communauté maghrébine et toute personne qui est victime de violences policières ». Plus tard, il dit encore :

Donc, il y a la fameuse YouTubeuse Inside Women qui a lancé la page Facebook en appelant à une manifestation contre les violences policières mais avec le slogan *Black Lives*

¹² https://www.facebook.com/events/605199246767096/?active_tab=about consulté le 13 août 2022.

Matter. Et donc, à ce moment-là, forcément, on s'est retrouvé dans le contexte bruxellois. Les violences policières ne touchent pas que les Afros en Belgique. Elles touchent aussi les Maghrébins. Et là, on est rentrés dans un sujet un peu sensible puisque le titre c'est « **Black Lives Matter** ».

Poppy va dans le même sens :

if I hear about the news of George Floyd and I thought about a lot of people that died in Belgium because of police violence and still didn't have justice, how the police acts in Belgium, how the police are organized against people from Arabic descent.

La mort de George Floyd lui fait faire un parallèle direct avec toutes les personnes en Belgique qui sont décédées de violences policières et n'ont jamais obtenu justice.

if I hear about the news of George Floyd and I thought about a lot of people that died in Belgium because of police violence and still didn't have justice, how the police acts in Belgium, how the police are organized against people from Arabic descent.

Comme démontré précédemment, pour beaucoup, la mobilisation dépassait le cas américain et était rapportée à l'échelle belge. Exigeant éclaircissement et justice pour les uns et mise en place d'une police de proximité pour les autres. *Coquelicot* dit par exemple « Et ça doit se terminer, ça doit s'arrêter. On n'envoie pas non plus des cow-boys venant d'Anvers en mission à Bruxelles. Il faut des policiers qui ont grandi à Bruxelles ».

En conséquence, avant même de se questionner sur l'état des violences policières en Belgique, il semble pertinent de se demander ce qui est entendu par violences policières, au sens de la loi. En effet, la définition wébérienne de l'Etat définit celui-ci comme détenant le « monopole de la violence légitime ». À partir de quand, l'usage de la force par la police, organe de l'état, devient-elle illégitime ? La loi sur la fonction de police du 5 août 1992 établit le cadre légal pour cet usage de la force. On peut lire en son article 37 :

Dans l'exercice de ses missions de police administrative ou judiciaire tout [membre du cadre opérationnel] peut, en tenant compte des risques que cela comporte, recourir à la force pour poursuivre un objectif légitime (1) qui ne peut être atteint autrement (2). Tout recours à la force doit être raisonnable et proportionné (3) à l'objectif poursuivi. Tout usage de la force est précédé d'un avertissement (4), à moins que cela ne rende cet usage inopérant¹³.

Cela signifie que tout usage de la force qui contrevient au cadre légal précité constitue potentiellement une violence policière. Pour le Comité P, organe de contrôle des services de polices, les violences policières comprennent « les menaces, la privation de liberté arbitraire, les violences contre les personnes ou les biens, la torture, le traitement inhumain, le traitement

¹³ Loi sur la Fonction de police, Le Moniteur belge, 5 août 1992, art. 37.

dégradant, le harcèlement, l'abus de pouvoir, le comportement ou l'attitude agressive et l'intimidation »¹⁴. Ce n'est pas à l'usage de la force légitime que s'oppose les manifestants mais à celle qui *semble* sortir du cadre prévu par la loi, ainsi qu'à la relative impunité des forces de police. Un rapport du Comité P¹⁵, entre 2013 et 2017, 68% des décisions rendues pour des faits de violences policières ont abouti à un non-lieu, 20% à un acquittement et 6% à une suspension de prononcé. En d'autres termes, seul 6% des plaintes ont abouti à une peine (amende, peine de travail ou prison) mais toujours avec un sursis partiel ou total.

La Ligue des droits humains a créé l'Observatoire des violences policières en Belgique¹⁶ (Obspol) qui dénombre de manière non-exhaustive des occurrences de violences policières depuis 30 ans. Cette liste recense 82 témoignages de brutalités policières dont une vingtaine de morts suspectées d'être directement ou indirectement imputable à l'(in)action de la police.

Les organisateurs ont donc pris le parti de citer le nom de plusieurs personnes qui ont perdu la vie à la suite de violences policières et n'ont pas obtenu justice. Parmi celles-ci figurent, entre autres, Lamine Bangoura, Semira Adamu, Dieumerici Kanda, Mawda Shawri, Mehdi Bouba et Adil Charrot.

En faisant un petit détour contextuel, il semble pertinent de noter que cette manifestation a eu lieu pendant le confinement et que bien avant le meurtre de George Floyd, plusieurs personnes dénonçaient déjà des interventions policières plus violentes à Bruxelles, comme le démontre un article du Soir datant du 23 avril 2020¹⁷. Deux semaines plus tôt, le 10 avril 2020, Adil Charrot a perdu la vie, percuté par une voiture de police qui tentait de l'arrêter alors qu'il était sur son scooter. Un mouvement « Justice pour Adil » s'en était suivi en ligne, où les personnes demandaient des éclaircissements sur les conditions de mort de ce dernier. L'affaire s'est finie par un non-lieu.

2. La discrimination et le racisme structurel envers les personnes noires

Comme mentionné dans la section sur les nouveaux mouvements émotionnels, la manifestation allait au-delà de la question des violences policières. Son caractère

¹⁴ Enquête de contrôle : Violences policières, Bruxelles : Comité P, 2019, p. 2. Disponible à l'adresse <https://comitep.be/document/onderzoekrapporten/2019-02-07%20violences%20policières.pdf>, consulté le 13 août 22.

¹⁵

¹⁶ Disponible à l'adresse <https://obspol.be>.

¹⁷ Disponible à l'adresse <https://www.rtf.be/article/confinement-des-interventions-policières-plus-violentes-a-bruxelles-10487630> consulté le 14 août 2021.

intersectionnel et systémique rend l'expression des objectifs en un thème unique impossible parce qu'elle contient plusieurs couches.

Il semblait toutefois pour plusieurs des interviewés que l'enjeu devait se déplacer des violences policières vers la question des discriminations et du racisme structurel dont font l'objet les communautés afro-descendantes, qui était le vrai enjeu de cette manifestation.

Il a déjà été déterminé dans les pages précédentes que ces discriminations sont imputées à un système d'oppression structurel, dont les violences policières ne sont qu'un des symptômes pour *Coquelicot*. Pour rappel, pour *Lavande*, la police n'est « qu'une des mains armées d'un système qui est entièrement raciste et négrophobe, à la base.

Pétunia dénonce des discriminations en raison de la couleur de peau, des inégalités de traitement et un plafond de verre professionnel pour les personnes noires.

En Belgique, plus tu montes au niveau des institutions, plus tu te rends compte que ce cercle est fermé à une population qui est strictement belge. Mais surtout, qu'il y a, même dans les traitements que ces gens qui sont censés être des représentants de la justice, il y a une manière dégradante d'approcher un problème quand le problème est... allez... est en partie avec une personne de couleur, ou avec un Africain dedans.

Pour elle, ça ne suffit pas que les personnes noires ne soient pas tuées pour ne plus parler de racisme. En tant qu'entrepreneuse, elle dit être en faveur de « tout ce qui est élévation de la communauté. De l'individu, je dirai même. Tout ce qui est élévation de l'individu qui peut éventuellement lui présenter sur le long terme une élévation économique et un certain statut social ». Pour *Sunflower* aussi, le réel enjeu semble être l'amélioration des conditions de vie des Noirs : « and of course, I do want things to be shifted in society so that our life quality can be improving however, I do not believe that a liberation is met when we live as Black people in Europe ». *Lavande* dit : « « Les vies des Noirs comptent » ça veut aussi dire que les Noirs devraient avoir accès à des opportunités de s'épanouir et de faire ce qu'ils et elles veulent dans la vie et pas juste les jobs que vous voulez bien les laisser avoir ». C'est là que se joue le vrai conflit culturel.

Mais qu'est-ce qui empêche le développement d'une telle société ? L'historique de la mobilisation noire a permis de déterminer que le passé esclavagiste des Etats-Unis continue d'avoir un impact sur les relations raciales¹⁸ au sein de la société américaine. En Belgique, comme énoncé dans la partie sur l'antiracisme noir, c'est autour de la question décoloniale

¹⁸ Le terme race n'est pas utilisé ici comme l'aveu de l'existence de race au sens biologique, mais plutôt en tant que construction sociale.

que les mobilisations des Afro-descendants se cristallisent. Les liens entre discrimination à l'encontre des personnes noires, négrophobie et colonisation ne cessent d'être établis au fil des entretiens.

Eucalyptus dit :

Pour beaucoup de gens, la colonisation s'est arrêtée en 1960 donc ils ne comprennent pas qu'on en parle encore. La position des activistes décoloniaux est de dire qu'elle ne s'est pas arrêtée, elle s'est transformée. Elle continue aujourd'hui sous d'autres formes. Si on veut aujourd'hui arrêter les discriminations que les Noirs vivent aujourd'hui, il va falloir montrer et démontrer le lien qui existe entre passé et présent, ainsi que les avantages et les dividendes que ces liens avec le passé produisent encore aujourd'hui pour les plus favorisés.

Comme Fred Evans (2020), elle établit un lien direct entre capitalisme et système d'oppression. Pour elle, même si les Colons ne sont plus présents sur les territoires coloniaux, ils continuent de s'enrichir en ponctionnant le Sud. *Sunflower* va dans le même sens. Pour *Hortensia* aussi le colonialisme est toujours bien présent sous une nouvelle forme « Les colons de l'époque et les expats d'aujourd'hui c'est kif-kif bourricot sauf qu'ils n'exploitent pas de la même façon mais les attitudes, les clubs, les trucs, les machins sont les mêmes ».

Pour *Coquelicot*, le lien entre la colonisation et les discriminations que vivent les Noirs en Belgique est lié à l'éducation, même explicite. Il relève que les zoos humains, en Belgique, remonte seulement à presque 65 ans. Ce n'était pas il y a si longtemps que ça. En conséquent, cette vision du Noir doit encore être ancrée dans l'inconscient collectif. *Eucalyptus* le formule comme suit :

D'autre part, la propagande coloniale a rendu les gens racistes malgré eux par une éducation et un matraquage médiatique savamment orchestré par cette machine capitaliste qui sait y faire en matière de marketing. Donc on a installé et instillé l'idée que le Noir était inférieur. Lorsque les générations s'éduquent entre elles, ce message passe. Pas nécessairement explicitement, parfois avec beaucoup d'implicite et par l'exemple.

Benjamin Peltier (2020), chargé de d'études et d'animation chez BePax, va dans le même sens dans un dossier sur l'évolution de l'antiracisme en Belgique. Pour lui, il est évident que la propagande coloniale qui a façonné les esprits occidentaux des décennies durant ne peut pas disparaître comme par magie. Pour lui, malgré l'avancée que constitue la pénalisation des violences raciales, le racisme structurel se manifeste encore dans les discriminations à l'embauche, au logement, les différences de traitement des personnes racisées et dans l'invisibilité politique et médiatique (p. 5). Pour *Eucalyptus*, cette invisibilisation des Noirs dans les institutions renvoie le message qu'ils et elles n'y ont pas leur place.

Dans le même temps, *Sunflower* remet en question la lutte pour la représentation. Elle a peur que ça éloigne des vrais enjeux :

So I think that sometimes our struggle is much more focused on, you know, getting into these institutions, living that life and that, you know, it would be victory or liberation. For me, it doesn't stop there. There are much larger issues that go beyond our towns, that go beyond the borders of our countries, or continents. That has very much to do with blackness, with coloniality, etc. So, I think, widening up that scope... I mean, it's a large issue. Sometimes, you feel like it's too large to even do something about it, but I guess, on an individual daily level, we can do that by just being a bit more mindful of the choices we make.

Elle propose de coupler le militantisme politique avec une décolonisation des habitudes du quotidien. Pour elle, cela passe par la manière dont on consomme en termes de vêtements, d'alimentation, de technologie parce que ces choses-là aussi sont imbriquées dans le néocolonialisme.

La meilleure illustration de conflit culturel dans lesquels ces réseaux informels sont impliqués est la question de la décolonisation de l'espace public à cause de ce qu'elle dit de l'Histoire. Fadil et Martiniello (2020) le disaient, depuis une vingtaine d'années, les discours décoloniaux ont fait leur entrée dans le débat politique. Il n'est pas surprenant qu'en juin 2020, à l'approche de la commémoration des 60 ans de l'indépendance du Congo, les débats sur le déboulonnage des statues de Léopold II aient repris de plus belle.

Les personnes qui sont contre le déboulonnage des statues argumentent que cela reviendrait à effacer l'Histoire. Pour *Eucalyptus*, c'est loin d'être le cas. Bien qu'elle reconnaisse que cela puisse sembler secondaire lorsqu'on considère toutes les mesures concrètes qui ont besoin d'être prises, elle pense que cette question, certes symbolique, est loin d'être futile. Pour elle, elle a une conséquence directe sur la manière dont nous faisons nation. Elle dit :

On dit aussi que c'est effacer l'histoire que d'enlever les statues mais c'est complètement faux. Comme je disais tout à l'heure, il n'y a pas de statue d'Hitler en Allemagne mais on connaît l'histoire d'Hitler parce qu'on l'enseigne à l'école, parce qu'il y a des documentaires qui l'expliquent, **donc les statues ne sont pas la seule manière de transmettre l'histoire**. Lorsqu'on a un livre d'Histoire, un professeur d'Histoire ou un documentaire, on a le temps de travailler à la nuance, de montrer les pous, les contres, les bienfaits, les méfaits. Mais quand on érige une statue, c'est juste un applaudissement. Ce n'est pas de l'Histoire c'est de la mémoire. Et la différence entre l'Histoire qui se fait dans les musées, dans les écoles, etc. et la mémoire qui doit se faire dans la ville, c'est que l'Histoire est le travail des scientifiques qui ont à cœur, même s'ils n'y arrivent pas toujours, d'être le plus objectif possible. C'est vers ça qu'ils tendent. Ils vont chercher les nuances et ils n'ont pas peur des contradictions. Tandis que la question de la mémoire ne doit pas être faite seulement pas des scientifiques. C'est nous qui la faisons. C'est la population, c'est la masse. Or la population aujourd'hui, ce sont les Belges blancs, mais c'est les Belges noirs et anciennement congolais aussi. Et cette mémoire, on l'a fait ensemble. C'est une histoire d'interprétation et de jugement collectif [...] Mais aujourd'hui, la sociologie a changé, les colonisés sont présents, certaines mentalités ont changé, certains Belges blancs ne veulent plus que cette Histoire soit applaudie et donc, nous devons faire un travail de

réinterprétation collective [...] Et à chaque fois qu'il y a des nouveaux venus, on doit refaire Belgique ensemble et pour refaire cette Belgique ensemble, on fait des débats, on interprète, on entrechoque nos conceptions, on défend, on analyse, etc. et on produit quelque chose de provisoire pour tout le monde.

Ce que dit *Eucalyptus* ici, c'est qu'à chaque fois que les institutions refusent le débat sur les statues de Léopold, la Belgique empêche la construction d'une nation belge comprenant les Belges originaires des anciennes colonies. Selon Ernest Renan (1882), la nation désigne :

Une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.

Ainsi exprimé, il est plus facile de comprendre pourquoi ces acteurs insistent tant sur la nécessité du travail de mémoire colonial et l'enseignement de la colonisation telle qu'elle s'est réellement produite. Parce qu'à chaque fois que le sujet est évité, la nation est amputée d'une partie de sa population, proscrite de prendre « possession en commun du riche legs de souvenirs », ce qui lui retire toute « volonté de continuer à faire valoir l'héritage reçu ». La nation se retrouve donc divisée et donc n'est plus. Les enjeux semblent donc symboliques mais peuvent entraîner des conséquences assez concrètes. Telle que la logique « back to Africa » rencontrée chez *Pétunia* et *Coquelicot*. Dans les pages précédentes se trouvent une citation de *Sunflower* qui dit : « I do not believe that a liberation is met when we live as Black people in Europe ». De son côté, *Coquelicot* partage :

Mais je vois que le chemin est encore long à parcourir. Et on arrive tout doucement à une question, qui, y a encore un an, pour moi, me paraissait étrange mais qui aujourd'hui se confirme... C'est que clairement, je me positionne sur un retour sur la Terre de mes ancêtres.

Pétunia, quant à elle, n'a « qu'une envie, c'est rentrer. Rentre chez nous, dans le *Wakanda*¹⁹ et mettre en avant les richesses de ce *Wakanda*, les talents de ce *Wakanda*, la force de ce *Wakanda* ». Et en cela, les « Afropéens » divergent des Africains-Américains, parce qu'ils savent où se trouvent le « pays de leurs ancêtres ».

3. Définition d'un adversaire en des termes politiques ou sociaux

Les deux points précédents ont permis d'établir qu'il existe bel et bien un conflit culturel et un désir de changement social au sein des militants mobilisés lors de la manifestation du 7 juin 2020. L'adversaire auquel est imputé la faute pour la situation dans laquelle ils se trouvent est

¹⁹ Pays fictif d'Afrique de l'Ouest dans le film de superhéros américain « Black Panther ».

souvent reconnu comme étant « le système », « l'Etat », ou comme dirait Pétunia « les têtes du pays qui érige les lois ».

Pour *Sunflower*, ce problème vient des « Blancs ». Elle se reprend ensuite en disant « and when I say, "White people", I'm of course not speaking about White individuals [...] But talking about, you know, White institutions mainly. Institutional Whiteness.

Cette section a permis de déterminer que le réseau informel d'individus, groupes et organisations qui étaient à l'initiative et en soutien de la manifestation du 7 juin est sans aucun doute impliqué dans un conflit culturel et est parvenu à identifier un adversaire dans des termes politiques et sociaux clairs. Ce faisant, la deuxième condition de la définition est remplie.

Les identités collectives partagées

La question des identités collectives partagées constitue (Le Dem, 2017/2) un élément déterminant de la définition d'un mouvement social. Elle a aussi constitué la plus grande controverse interne à l'organisation de la manifestation du 7 juin 2020.

Pour rappel, l'identité collective est un « processus par lequel des acteurs sociaux se reconnaissent, et sont reconnus par d'autres acteurs, comme faisant partie de collectivités plus larges et développent un attachement émotionnel envers elles » (della Porta & Diani, 2020, p. 92).

Les organisateurs de la manifestation ont pris le parti de la labelliser « Black Lives Matter ». Comme énoncé à la section précédente, l'un des enjeux centraux était de déterminer dans quel conflit culturel s'inscrivait cette manifestation. Était-ce une manifestation contre les violences policières ou une manifestation contre le racisme et les discriminations à l'encontre des personnes noires ? De la réponse à cette question dépendent les contours de cette manifestation ainsi que qui est en droit d'y prendre la parole. Si c'est une manifestation pour dénoncer les violences policières, alors il concerne toute personne qui a été victime de violences policières. Et en Belgique, ce sont les personnes d'origine maghrébine qui meurent le plus souvent aux mains de la police comme le démontre le recensement de l'Obapol²⁰. En revanche, si c'est premièrement une manifestation pour dénoncer la « négrophobie » et les discriminations envers les personnes noires, alors, c'est le fait d'être noir qui prévaut.

20

La famille de Mehdi Bouda, mort à 17 ans fauché par une voiture de police qui n'avait pas actionné de sirène en 2019, a été conviée sur le groupe WhatsApp qui réunissait le paysage antiraciste belge/bruxellois. La controverse est venue de leur requête de pouvoir prendre la parole lors de la manifestation pour dénoncer la manière dont Mehdi est mort et réclamait justice. De longs débats s'en sont suivis en interne, ainsi que sur les réseaux sociaux, à un tel point que le *Belgian Network for Black Lives* a failli se retirer de l'action. *Coquelicot* le déplore encore. Il considère qu'« il y a un certain linge sale qui se lave en famille ».

Tout l'enjeu portait donc sur la manière dont une « vie noire » doit être entendue dans le contexte belge. Le BNFBL appelait à une analyse plus intersectionnelle et inclusive de la question parce que comme le démontre l'historique de l'antiracisme en Belgique, l'islamophobie et les discriminations envers les maghrébins ne sont pas négligeable non plus. Surtout depuis l'avènement de djihadisme. Ayoub, le frère de Mehdi, a finalement pu prendre la parole. *Sunflower* pensent qu'en tant que personnes impliquées dans l'organisation, ils auraient pu faire un meilleur travail de clarification mais qu'ils ont vraiment manqué de temps en ayant que 5 jours pour mettre cette manifestation sur pied.

Cependant, pour certains interviewés, le nom est clair. *Pétunia* dit « C'était aussi pour rappeler que ça, c'est notre combat à nous. *It's "Black lives". It's a matter of Black Lives* ». Pour elle, tout le monde est le bienvenu, tant qu'ils sont conscients qu'ils viennent en soutien. *Gardénia* va dans le même sens :

Je pense que le problème c'était que les autres communautés avaient un peu l'impression qu'on les empêchait ou qu'on ne les comprenait pas là-dedans alors qu'on vous comprend quand on parle de bavures policières mais *Black Lives Matter* c'est les Noirs en ont marre, on est fatigués et on veut élever nos voix et on veut être entendu.

Pour elle, cette manifestation était d'abord au sujet des personnes noires avant d'être à propos des bavures policières. Pour elle, le mouvement est ouvert tant que les autres communautés sont conscientes qu'elles viennent en soutien. Et elle se dit, elle aussi, prête à soutenir les initiatives de la communauté maghrébine. Elles voient donc plus la prise de parole d'Ayoub Bouda comme une coalition entre les luttes de deux communautés que comme une fusion entre elle.

Pour *Lavande*, il était justifié d'exclure les communautés maghrébines de la définition d'une vie noire en Belgique parce « parce que les communautés maghrébines, non-noires sont tout aussi négrophobe et quand il s'agit de *BLM* c'est pour accuser toutes les communautés qui sont

négrophobes ». *Eucalyptus* mentionne quant à elle la traite orientale « où les pays arabes qui descendant sur le Maghreb et plus bas pour aller chercher des esclaves, donc on a eu près de 13 siècles d'esclavage arabe sur les populations noires ». Selon ces considérations, une analyse intersectionnelle, plutôt que de regrouper les communautés maghrébines et noires sous le même label « étrangers », appellent plutôt à réaliser que bien que face à la population belge dominantes, elles soient toutes deux discriminées, universaliser les luttes dont elles font l'objet nient les relations de dominations intercommunautaires.

Plusieurs interviewés afro-descendants font références à leur « communauté », démontrant l'existence d'une identité commune partagée. Lorsqu'ils et elles sont questionnés sur leur définition de celle-ci, elle renvoie toujours à la communauté « noire », « afro », « afrodescendante ».

Pour *Sunflower*, « there is this imagined community, which is also my community, like the wider afro-diaspora and the wider afro-population in the world. Because we will always identify with each other because we're perceived in similar ways ». *Gardénia* considère qu'il y a des choses, des expériences vécues, des discriminations subies que seule une autre personne noire pourra comprendre. Ce sont ces vécus qui les font appartenir à la même communauté. Cela est corroboré par les témoignages des autres personnes.

Ce qui est plus surprenant est qu'Hortensia, née d'un père métis belgo-congolais et d'une mère belge blanche et au patronyme congolais, ne se sent pas du tout appartenir à cette communauté en raison de son apparence blanche aux yeux bleus. En revanche, elle considère que sa sœur, née des mêmes parents mais au teint de peau plus métis, elle appartient à cette communauté. Cela démontre une compréhension assez élargie de la vie noire, qui comprend aussi les personnes dont il est visible qu'elles partagent, même partiellement, un héritage afro-descendant. Il semble donc il y avoir un consensus auprès des interviewés sur le fait que la vie noire ne se définit non pas en termes génétiques mais plutôt dans l'interaction, en fonction du regard que l'autre pose sur nous et des discriminations et stéréotypes qui y sont associés. En cela, la thèse de Hunt et Benford (1994) selon laquelle sur les *identity talks* est confirmée ici puisque la majorité des interviewés ont pris conscience que leur situation n'était pas un cas isolé lorsqu'ils ont commencé à parler avec d'autres, qui partageaient leur expérience.

En revanche, les interviewés blancs ont plus vite considéré que si le mouvement *Black Lives Matter* se dessinent effectivement autour des personnes noires aux États-Unis, en Belgique, il

englobe les populations victimes de violences policières pour des raisons raciales, et cela comprend les personnes maghrébines.

Lavande, quant à lui regrette qu'il n'y ait pas eu une approche plus intersectionnelle lors de la manifestation.

Après on leur a dit qu'on voulait aussi être en partie en charge du programme et du contenu. On a dit qu'on voulait inviter des groupes d'Afro-féministes, de mamans noires à venir parler par exemple par rapport à ce qui se passe dans les écoles pour leurs enfants, des groupes de sans-papiers, de réfugiés, de migrants, des groupes de travailleurs et de travailleuses du sexe noirs et ce genre de choses-là pour ramener une certaine **intersectionnalité** et comprendre jusqu'où ça va pour comprendre et parler de l'aspect global de la chose. Alors qu'eux ne voulaient faire venir que des footballeurs et des personnalités en fait pour en faire un événement médiatique alors que ce n'était pas du tout la base.

Cette partie analytique avait vocation à déterminer si la manifestation du 7 juin 2020 avait constitué un nouveau mouvement émotionnel ou si elle s'inscrivait dans un mouvement social plus traditionnel. Après avoir passé en revue les caractéristiques des deux types de mouvements, il peut être considéré une réponse moins dichotomique. D'une part, cette manifestation était improvisée, sa composante émotionnelle et thérapeutique ne peut être niée, enfin, elle a reçu une forte couverture médiatique. De l'autre côté, la création du *Belgian Network for Black Lives* ainsi que le fait que la manifestation ait pu reposer sur un réseau d'organisations, groupe et individus qui étaient déjà connectés de manière informelle, couplées à certaines revendications claires telles que la justice pour les personnes victimes de violences policières et le retrait des statues de Léopold couplés à un sentiment fort d'appartenance à une communauté « afro » démontre qu'il existe bien un mouvement social antiraciste noir en Belgique. Celui-ci était d'ailleurs préexistant, la manifestation du 7 juin l'a consolidé et visibilisé.

Conclusion

Cette étude a eu pour objectif d'examiner si la manifestation *Black Lives Matter* qui a eu lieu Place Poelaert à Bruxelles le 7 juin 2020 constituait un nouveau mouvement émotionnel ou s'il s'agissait d'un mouvement social. La réponse à cette question s'est construite en quatre temps. Une première partie théorique s'est attachée à la définition des concepts de mouvements sociaux, de nouveaux mouvements émotionnels ainsi que d'intersectionnalité. Ensuite, la manifestation étudiée dans ce travail s'appuyant sur le slogan repris *Black Lives Matter* né aux États-Unis, il semblait opportun de présenter ce mouvement et d'en déterminer l'originalité. Ensuite, afin de ne pas donner l'impression, à tort, que la mobilisation des personnes afro-descendantes est née il y a deux ans en Belgique, un bref historique de l'antiracisme en Belgique a été dressé. Sur cette base, il a été possible de déterminer que la manifestation du 7 juin 2020 à Bruxelles s'inscrivait dans un mouvement antiraciste plus large au sein des communautés afro-belges.

Bien que la manifestation *Black Lives Matter* du 7 août 2020 partage plusieurs des attributs des nouveaux mouvements émotionnels, le fait qu'elle ait reposé sur des organisations préexistantes et que ces organisations aient vocation à inscrire leur coopération dans le temps l'en font s'en distancer.

Plusieurs questions étaient soulevées par ce travail de fin d'études. Premièrement, est-ce que les personnes qui se sont mobilisées se sont mobilisées pour George Floyd ? Il est vrai que la page Facebook de l'événement officiel affichait comme objectif premier de la manifestation de « réclamer justice pour George Floyd et les autres victimes de meurtres et de brutalités raciaux ». Cependant, il est assez vite paru clair lors des entretiens que l'effroi, la tristesse, la colère et les autres émotions qu'ont suscité la vision de la vidéo de la mort de George Floyd n'ont été qu'un catalyseur pour réfléchir à la situation des violences policières et du racisme en Belgique. Della Porta et Diani (2020) énoncent par ailleurs que si de plus en plus de manifestations à travers le monde ont une posture transnationale, la cible première des revendications reste les gouvernements nationaux.

Il est intéressant de noter que le paysage antiraciste afro-descendant belge semble suivre la même trajectoire que le mouvement américain. Les parallèles sont multiples. On voit comme les langages et les pratiques de *Black Lives Matter* sont adoptés par certains militants. Il semble par exemple y avoir un consensus sur le caractère structurel du racisme, certains interviewés ont relevé la dimension intersectionnelle des oppressions et par conséquent, la

nécessité d'avoir une approche intersectionnelle dans les stratégies mises en place pour y mettre un terme. En ce qui concerne l'organisation interne, le *Belgian Network for Black Lives* a recopié la structure de la coalition *Black Lives Matter* presque à l'identique. Il s'agit aussi d'un réseau d'organisations locales et indépendantes qui traitent de thématiques diverses et variées mais qui coopèrent. Il est cependant difficile de déterminer si ce réseau s'est inscrit dans le temps. Sur les réseaux sociaux, en tout cas, il n'est plus actif depuis plus d'un an.

Cette étude a aussi démontré la difficulté de formuler un thème et des revendications précises lorsqu'on parle de sujets à caractères systémiques et intersectionnels. L'étude a cependant confirmé les observations de Fadil et Martiniello (2020) sur le lien entre antiracisme afro-belge et (dé)colonisation. Pour plusieurs des interviewés, les discriminations et le racisme dont font l'objet les communautés afro-belges puisent leurs fondements dans les idéologies esclavagistes et coloniales. Il semble dès lors inconcevable d'y mettre un terme sans adopter une perspective décoloniale. Cela a aussi permis de relever un malaise profond chez certains belges originaires des anciennes colonies qui se sentent privés de leur Histoire et ont parfois le sentiment que les enjeux sont tellement enracinés qu'il n'est pas envisageable de les régler en vivant en Europe. Certains ont émis l'idée d'émigrer vers « le pays de leurs ancêtres », qu'ils ne connaissent quelquefois pas.

Le manque de place de ce travail n'a pas permis d'aborder toute une série de questions qui seraient pourtant intéressantes d'explorer. Des prochaines études pourraient porter sur les liens transnationaux qui existent entre les différentes organisations qui adoptent une posture décoloniale et antiraciste portée sur la *vie noire*. Les coalitions et coopérations entre les différentes communautés minorisées en Belgique après la manifestation pourraient aussi être étudiées. Une autre question qui était supposée faire l'objet d'une analyse de ce mémoire mais a dû être abandonnée par manque de place porte sur les défis de la construction d'un mouvement antiraciste national au sein d'une société fédéralisée et fragmentée comme la Belgique.

Enfin, il semble approprié de mentionner les apports de cette manifestation. Parmi ceux-ci, les « regrets » du roi Philippe pour les « actes de cruauté », les « humiliations » et les « souffrances » suscitées par la colonisation du Congo, réitéré par le Premier ministre lors de la visite royale au Congo en juin dernier. Cette visite s'est accompagnée de la restitution de l'unique vestige de Patrice E. Lumumba, premier Premier ministre congolais assassiné le 17 janvier 1961. En Belgique, une commission Congo a été établie par le Parlement fédéral. Ces initiatives sont très critiquées parmi la diaspora africaine, jugées insuffisantes.

Bibliographie

Ouvrages

- Neveu, É. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux (septième édition)*. Paris, La découverte, 127 p.
- Pleyers, G. (2010). *Alter-Globalization: Becoming Actors in the Global Age*. Cornwall, Polity, 272 p.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris, Seuil, 320 p.

Ouvrages collectifs

- della Porta, D., Diani, M. (2020). *Social Movements: An Introduction, 3rd Edition*. Hoboken, NJ, Wiley Blackwell, 352 p.
- McAdam, D., Tarrow, S., Tilly, C. (2001). *Dynamics of Contention*. Cambridge, Cambridge University Press, 408 p.
- Quivy, R., Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales (3ème édition)*. Malakoff, Dunod, 384 p.

Contributions à un ouvrage collectif

- Faniel, J., Gobin, C., Patternotte, D. (2020). « Introduction ». In J. Faniel, C. Gobin, D. Patternotte, *Se mobiliser en Belgique : Raisons, cadre et forme de la contestation contemporaine*. Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, pp. 5-29.
- Järvinen, M., Mik-Meyer, N. (2020). « Analysing qualitative data in social science ». In Järvinen, M., Mik-Meyer, N, *Qualitative Analysis : Eight approaches for the social sciences*. Londres, SAGE Publications, pp. 1-28.
- Rihoux, B., Walgrave, S., Frogner, A.-P. (2020). « Les mobilisation 'Blanches' : D'une crise de légitimité à l'émergence de 'nouveaux mouvements émotionnels' ? ». In J. Faniel, C. Gobin, D. Paternotte, *Se mobiliser en Belgique : Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*. Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, pp. 63-81.

Simmel, G. (1955). « The Web of Group Affiliations ». In G. Simmel, *Conflict & the Web of Group Affiliations*, New York, Free Press, pp. 125-195.

Articles de revues

Brubaker, R., Cooper, F. (2000). « Beyond 'Identity' ». *Theory and Society*, vol. 29, n° 1, pp. 1-47.

Célestine, A., Martin-Breteau, N. (2016). « 'Un mouvement, pas un moment' : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l'ère Obama ». *Politique américaine*, vol 28, n° 2, pp. 15-39.

Célestine, A., Martin-Breteau, N. (2016). « Introduction : Minorités ethno-raciales et politisation aux États-Unis : Questions anciennes, enjeux récents ». *Politique américaine*, vol. 28, n° 2, pp. 9-13.

Diani, M. (1992). « The Concept of Social Movement ». *Sociological Review*, vol. 40, n° 1, pp. 1-25.

Evans, F. (2020). « Whither ? Black Lives Matter and the shape of democracy ». *Sociétés*, vol. 150, n° 4, pp. 99-111.

Fadil, N., Martiniello, M. (2020). « Racisme et antiracisme en Belgique ». *Fédéralisme-Régionalisme*, vol. 20, en ligne, disponible à l'adresse suivante : <https://popups.uliege.be/1374-3864/pdf.php?id=2030>. (Consultée le 10 novembre 2021)

Le Dem, G. (2017). « L'intersectionnalité, enquête sur une notion qui dérange ». *Revue du Crieur*, vol. 7, n° 2, pp. 66-81.

Lemoigne, Y. (2017). « Black Lives Matter, Obama, and the future of black mobilization : an interview with Melina Abdullah ». *Revue française d'études américaines*, vol. 152, n° 3, pp. 18-26.

Martin-Breteau, N. (2017). « From #BlackLivesMatter to Black Liberation : Racism and Civil Rights. Chicago, HaymarketBooks, 2016, 270 pages ». *Critique internationale*, vol. 75, n° 2, pp. 175-178.

- Morris, A. (2016). « Introduction: From Du Bois to Black Lives Matter ». *Berkeley Journal of Sociology*, vol. 60, pp. 43-44.
- Porter, E. V., Wood, T., Cohen, C. (2021). « The public's dilemma: race and political evaluations of police killings ». *Politics, Groups, and Identities*, vol. 9, n°1, pp. 101-128.
- Rolland-Diamond, C. (2020). « Le racisme antinoir aux États-Unis, d'Obama à Trump ». *Communications*, vol. 107, n° 2, pp. 131-145.
- Sewell, A. (2018). « The intersectional, structuralist, and anti-geneticism centres of Black Lives Matter ». *Ethnic and Racial Studies*, vol. 41, n° 8, pp. 1443-1446.
- Talpin, J. (2017). « L'actualité de la question noire aux États-Unis ». *Esprit*, n°2, pp. 121-131.
- Walgrave, S., Manssens, J. (2000). « The Making of The White March: The Mass Media as a Mobilizing Alternative to Movement Organizations ». *Mobilization*, vol. 5, n° 2, pp. 217-239.

Sites internet

Autres

- Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation. (2020). *La Belgique, mauvais élève en matière de violences policières ?*. Bruxelles, en ligne, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cpcp.be/publications/violences-policieres> (consulté le 13 janvier 2022).
- Peltier, B. (2021). L'évolution de l'antiracisme dans notre société : un chemin encore long pour s'éloigner du déni. En ligne, disponible à l'adresse suivante : <https://www.marcbonhomme.com/files/00c9volution-de-l2019antiracisme-et-de-l2019ind00e9pendantisme-de-qu00e9bec-solidaire.pdf>. (consulté le 27 juillet 2022)